

Ensemble, changeons la finance

# Financité

magazine

«L'héritage peut être un levier de transformation sociale»

Des bombes carbone dans les fonds durables

Il est temps de changer de banque.

# ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION





## SOMMAIRE

- 4 DOSSIER**  
Espèces en voie de disparition
- 10 ACTUS**
- 12 LA FINANCE EXPLIQUÉE**  
La financiarisation
- 14 EN TOUTE MAUVAISE FOIS**  
Sortez AES de la liste noire
- 15 LES EXPERT·E·S DU QUOTIDIEN**  
40 ans pour rembourser sa maison
- 16 INTERVIEW**  
« L'héritage peut être un levier puissant de transformation sociale »
- 18 ANALYSES**  
Dépense imprévue  
Divorce avec mon assurance  
Bombe carbone
- 24 FINANCE SOLIDAIRE**  
Des obligations pour plus d'inclusion  
L'humain et la collaboration  
Une semaine pour parler de finance solidaire
- 27 TRANSITION**  
Rendre des comptes
- 28 MONNAIES CITOYENNES**  
Acheter mes pneus en monnaie locale ?
- 30 LE MOUVEMENT FINANCITÉ**  
Tombée amoureuse du Schtroumpf financier
- 31 CAMPAGNE**  
On ne vote pas que dans les urnes
- 32 RÉGIONS**
- 38 NOTRE ACTUALITÉ**
- 39 OUI, MAIS**
- 40 SANS FILTRE**  
Ça va, vous dormez bien la nuit ?

### QUI SOMMES-NOUS ?

Financit  est un mouvement qui rassemble des citoyen·ne·s et des associations qui contribuent ensemble   remettre la finance et l' conomie au service des citoyen·ne·s et de l'environnement. Pour Financit , encourager la transition  cologique et sociale ainsi qu' uvrer pour le bien commun passe par une finance plus juste,  thique et solidaire.

Au travers d'ateliers, de conf rences, de formations, d'outils p dagogiques et d'accompagnement, Financit  informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et   Bruxelles, des groupes de citoyen·ne·s se sont d j  form s pour d velopper des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coop ratives de biens communs, des groupes d' pargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financi re. Parall lement, Financit  r alise des recherches sur la finance  thique et solidaire et d veloppe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l' conomie sociale. Le Financit  magazine est une publication de Financit . Son but est de faire conna tre la finance responsable et solidaire   un public le plus large possible.

### Financit 

** criture :** L' criture inclusive et la f minisation des noms sont employ s dans cette publication, quitte   parfois faire des « fautes » de fran ais assum es, mais repla ant les femmes et les hommes sur un pied d' galit .

**R daction :** rue Botanique 75, 1210 Bruxelles - 02 340 08 60 - info@financite.be  
- www.financite.be ** diteur responsable :** Bernard Bayot. **Ont collabor    ce num ro :** Bernard Bayot, Hicham Bekkali, Audrey Deg e, Anne Fily, Morgane Kubicki, Jean-Fran ois Mabille, Dana  List, Didier Palange. **Graphisme et mise en page :** Louise Laurent &  lise Debouy **Photo de couverture :** Freepik **Impression :** Les Editions de l'Avenir

Financit  est financ  par



F d ration Wallonie-Bruxelles



Cofinanc  par l'Union europ enne

Financit  est acteur de



## CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS R SEAUX SOCIAUX

**La volont  d'ING de mettre fin   la connexion   la banque en ligne gr ce au lecteur de carte vous pose-t-elle probl me ?**

En ce qui me concerne, l'obligation de se connecter   son compte bancaire via l'application ING ou Itsme me donne juste envie de changer de banque. Je consid re s rieusement la question.  
**Patricia Berti**

Ce tout au smartphone me paraît absurde. C'est tout de m me vite cass  ou perdu, ces petites choses, et m me Itsme a d j   t t  hack . De plus, c'est vite obsol te, alors que l'on sait qu'il faut  conomiser les m taux rares et les puces qui les composent ! L'attitude d'ING s'apparente   un refus de vente puisque les conditions pour acheter leurs services deviennent excluantes.  
**Marie G**

**Avez-vous d j  discut  des sujets de durabilit  avec une personne travaillant dans le secteur bancaire ?**

Pas vraiment, et je doute de la fiabilit  et de l'application faite par la banque de cette notion de durabilit .  
**M. Beuthe**

Mon  pouse et moi avons d j  discut  de durabilit  avec une employ e de banque tr s sympathique et bien conditionn e par la hi rarchie (il y a plus d'un an). Nous ne savions pas si elle croyait ce qu'elle disait tellement elle d voyaient le sens de nos questions et de nos constats comme justement les financements li s aux  nergies fossiles, tout  tait rose pour l'avenir (p trole inclus). Bref, un dialogue de sourds.  
**Marc Winand**

INSCRIVEZ-VOUS   NOS NEWSLETTERS QUOTIDIENNES ET R AGISSEZ SUR LES R SEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE +

# GUERRE AUX QUAKERS

Bernard Bayot

Les quakers doivent se retourner dans leurs tombes. D s le XVII<sup>e</sup> si cle, ces dissidents de l' glise anglicane, soucieux de justice sociale et souhaitant mettre en coh rence leur  thique personnelle dans tous les pans de leur vie, ont r fl chi   la destination de leurs placements. Il faut dire qu'ils avaient de bonnes raisons de le faire puisque leur mouvement religieux fond  en Angleterre  t t  aussi un acteur  conomique de premier plan qui d tenait les principales industries du pays mais aussi de grandes banques comme la Barclays ou la LLoyds. Ceux qui  migreront aux  tats-Unis vont ainsi  tre parmi les premiers   refuser d'investir dans le commerce de la guerre ou le trafic d' tres humains, bien avant l'abolition de l'esclavage.

Ils posaient ainsi les pr mices de l'investissement socialement responsable, aujourd'hui plus commun ment appel  investissement durable. Trois si cles plus tard, l'Union europ enne s'en est empar e pour en faire un pilier de sa strat gie pour le climat, avec l'objectif de financer une croissance  conomique respectueuse de l'environnement via des crit res environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Et voil  qu'en juin 2025, la Commission europ enne a propos  d'accelerer les investissements dans la d fense en d cidant des orientations sur les « investissements durables dans le secteur de la d fense » et en clarifiant la notion d'armes interdites en mat re de finance durable. Elle pr tend que l'industrie de la d fense europ enne « favorise la durabilit  » en contribuant   la r silience,   la s curit  et   la paix ou encore qu'elle est fortement r gul e, ce qui r duirait les risques d'impacts n gatifs.

Magnifique exemple de la novlangue ch re   George Orwell dans son roman d'anticipation 1984, qui vise   rendre impossible l'expression des id es potentiellement subversives et    vit  toute formulation de critique de l'Etat ! « *À la fin, nous rendrons litt ralement impossible le crime par la pens e car il n'y aura plus de mots pour l'exprimer.* »

Restons s rieux ! Si les  tats d cident de renforcer leurs commandes d'armes, que ce soit ou non justifi , cela n'augmente pas l'impact social et environnemental des entreprises actives dans le secteur de la d fense. Donner   croire que la d fense est un sujet de finance durable vise uniquement – la Commission ne s'en cache d'ailleurs pas –   accelerer les investissements dans celle-ci.

Car il s'agit en r alit  d'une r gression de la politique de durabilit  qui n'est pas du tout partag e par les banques durables. Celles-ci consid rent que le financement des armes entre en contradiction avec la d finition de la finance durable et que le r glement durable des conflits ne peut se faire que par le dialogue ouvert, des n gociations pacifiques et une collaboration sinc re comme moyen de renforcer la confiance qui sous-tend la paix (GABV, D claration de Milan, Une d claration pour la paix, 2024).

Que la Commission europ enne souhaite accelerer les investissements dans la d fense est un choix politique qui lui appartient mais pas en trahissant la notion de finance durable que ses d fenseur·euse·s d'hier et d'aujourd'hui n'ont jamais destin e   soutenir le mat riel de guerre. ■



**DOSSIER**

# ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION

En mars 2023, le secteur bancaire a conclu avec le gouvernement un protocole sur l'accessibilité des distributeurs automatiques de billets. Les détails de cet accord n'ont jamais été rendus publics. Mais malgré un avis positif de la Commission d'accès aux documents administratifs et une saisine du Conseil d'État (recours toujours pendant), nous ne disposons toujours pas des informations permettant de vérifier que 95 % des Belges auront accès à un distributeur de billets à moins de 5 kilomètres de leur domicile. Ces informations seraient « commercialement sensibles ». Financité a néanmoins réussi à extraire et analyser les données des lieux où se trouvent aujourd'hui des distributeurs de billets. Ce travail nous apporte des éclairages importants.

## ACCÈS À L'ARGENT LIQUIDE

On va moins souvent au distributeur, mais on retire plus d'argent.

Anne Fily et Morgane Kubicki

70 à 100 euros par personne. C'est le montant, en argent liquide, qu'il faudrait avoir pour couvrir les besoins essentiels pendant 72 heures en cas de problème. Et par problème, il faut comprendre l'impossibilité de payer par carte ou en ligne pendant une période prolongée.

La récente panne qui a touché la péninsule ibérique fin avril 2025 en est la parfaite illustration. Peu après midi, une partie de l'Espagne et du Portugal subit une panne d'électricité quasi-totale, touchant plus de 50 millions de personnes. Si l'électricité a été rétablie dans la moitié de la péninsule en fin de soirée, certaines zones n'ont été réalimentées qu'environ 22 heures après le début de la panne.

Les dépenses par carte physique dans les zones touchées ont chuté d'environ 42 % en Espagne ce jour-là, tandis que les dépenses nationales en ligne ont baissé d'environ 54 %. Toutes les infrastructures qui dépendent du numérique ont été largement touchées. Restait les taxis traditionnels, qui ont parfaitement continué à fonctionner en acceptant l'argent liquide.

Parions que les Espagnol·e·s ont tiré la leçon et gardé quelques billets en prévision. Mais cet exemple est loin d'être une exception. En fait, « *le déclenchement de crises soudaines – telles que la crise financière de 2008, la crise de la dette souveraine en Grèce en 2014-2015, l'apparition de la pandémie de COVID-19 ou l'invasion injustifiée à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en 2022 – a entraîné une augmentation immédiate et extrême des achats de liquidités par le public* », affirme la Banque centrale européenne (BCE) dans son étude *Keep calm and carry cash* publiée cet été.

Oui, même la pandémie a entraîné une augmentation de la demande de cash. Si l'utilisation de l'argent liquide a connu une baisse temporaire (rappelons que les pièces et billets ont été rangés au rang de pestiférés), la crise sanitaire a entraîné une augmentation extraordinaire et soutenue de la demande de billets en euros, « *illustrant le rôle essentiel de l'argent liquide en période d'incertitude prolongée* », soulignent Francesca Faella and Alejandro Zamora-Pérez. L'argent liquide est amplifié par sa nature tactile, qui procure un sentiment de confort et de contrôle, et par sa fonctionnalité hors ligne, qui devient primordiale en cas de défaillance des systèmes numériques.

### L'argent liquide n'est pas un bien comme un autre

Dans la zone euro, les pièces et les billets sont émis par les banques centrales, et donc notamment la Banque nationale de Belgique. Il s'agit là de l'un des rôles traditionnels attribués aux banques centrales dans tous les pays du monde. A côté des pièces et des billets, nous avons aussi la possibilité d'effectuer des transactions de paiement en recourant à une carte de paiement (débit ou crédit), à un virement de compte bancaire à compte bancaire ou à une domiciliation (prélèvement automatique effectué sur un compte bancaire). Que ces transactions de paiement se fassent sous forme papier, par l'entremise d'un ordinateur ou d'un smartphone, de manière instantanée ou pas, il s'agit d'alors dans tous ces cas de moyens de paiement privés émis par des entreprises commerciales.

### Si l'argent liquide devait disparaître, nous serions en totalément dépendant·e·s des banques qui sont au cœur du système des paiements.

Cette différence est fondamentale : les espèces constituent un bien public, au sens d'un bien hors marché, destiné à un usage commun et à notre bien-être collectif. Tout un chacun peut en effet accéder aux espèces, alors que ce n'est pas forcément le cas pour les moyens de paiement électroniques. En outre, tous les billets et pièces en euro ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro, c'est-à-dire qu'ils peuvent être utilisés et doivent être acceptés n'importe où. Si l'argent liquide devait disparaître, nous serions en réalité totalement dépendant·e·s des banques qui sont au cœur du système des paiements. Elles pourraient donc être fortement tentées d'augmenter les différents frais et commissions sur nos comptes, y compris ceux des moyens de paiement qui y sont associés.

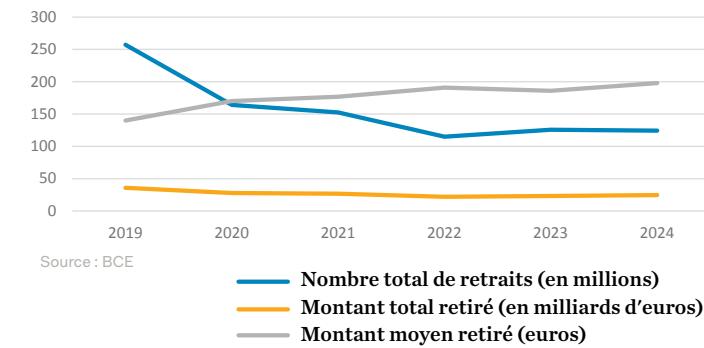


© Ali Mkumbwa - Unsplash

Souvenons-nous de la crise de la dette grecque, des retraits de liquidités qui ont été plafonnés et des files d'attente devant les banques par crainte d'une faillite bancaire. Souvenons-nous aussi de Chypre en 2012-2013, quand les deux principales banques du pays ont été dans l'incapacité de faire face à leurs pertes. Une aide d'urgence de 10 milliards d'euros fût accordée par l'Union européenne en échange de deux taxes à prélever directement sur les comptes des client-e-s, l'une de 6,75 % sur les dépôts de moins de 100.000 euros (finalement épargnés !) et l'autre de 9,9 % au-dessus de 100.000 euros. Face au risque de retrait massif des dépôts, ordre fût donné aux deux banques de ne plus distribuer d'espèces, les distributeurs de billets ont cessé de fonctionner. L'argent liquide contribue aussi, même de manière imparfaite, à l'intégration financière des populations les plus vulnérables.

En Belgique, ce sont 39 % des transactions en magasin qui sont réglées en espèces contre 45 % en 2022, mais avec une augmentation de la valeur des transactions. Le secteur financier aime rappeler que les paiements par carte ou par smartphone ne cessent de progresser. Le montant total des retraits en Belgique, lui, reste stable et est même en légère augmentation en 2024 par rapport à l'année précédente. Ce qui est vrai par contre, c'est que l'on va moins souvent au distributeur (124 millions de retraits en 2024 contre 152 millions trois ans auparavant).

#### On va moins souvent au distributeur, mais on retire plus d'argent



#### La disparition

En 2019, les 4 grandes banques (Belfius, BNP Paribas Fortis, KBC/CBC et ING) initient le projet Batopin. Il s'agit de gérer, ensemble, leur parc de distributeurs et ainsi diminuer les coûts. Mais ce projet vise aussi à supprimer les 5 062 distributeurs installés dans leurs agences par 2 240 appareils dits « neutres » répartis sur un moindre nombre de sites, entre 675 à 725, d'ici 2024. 95 % des Belges auront accès à un distributeur à moins de 5 kilomètres de leur domicile... à vol d'oiseau.

A l'époque déjà, il n'aura pas fallu longtemps à la population et aux mandataires locaux pour réaliser que nous étions face à une réduction drastique du nombre de distributeurs à l'horizon 2024-2025. Certaines communes et certains quartiers de grandes villes ne disposaient déjà plus de distributeurs, mais le pire était encore à venir.

Après finalement plus de deux ans de tergiversations, le gouvernement fédéral et le secteur bancaire ont conclu le 31 mars 2023 un accord sur l'accès aux distributeurs de billets : le calcul de la distance se fera maintenant par la route et 207 sites seront rajoutés avec 80 appareils supplémentaires là où les files d'attente sont importantes. Le gouvernement fédéral et le secteur bancaire se félicitent alors d'augmenter le nombre de machines... par rapport à la réduction prévue. En mars 2025, une plainte de Financité auprès de l'Autorité belge de la concurrence finira par conclure que le nombre de distributeurs promis par la structure était en effet insuffisant. Les quatre banques s'engagent alors à ouvrir 70 distributeurs de plus d'ici 2026.

#### La Belgique est le pays de la zone euro où les habitant-e-s se plaignent le plus de l'accès à l'argent liquide.

On peut entendre la justification. A-t-on vraiment besoin de 10 distributeurs dans la même rue où sont présentes toutes les banques ? Après tout, les 4 grandes banques se partagent plus de trois quarts des client-e-s en Belgique et sont de fait plus responsables de l'accès au cash.

Malheureusement, les détails de l'accord passé entre le secteur bancaire et le gouvernement n'ont jamais été rendus publics. Financité, Testachats et Okra ont vivement critiqué le contenu de l'accord et demandé des précisions sur le taux de couverture. Mais malgré un avis positif de la Commission d'accès aux documents administratifs et une saisine du conseil d'État (recours toujours pendant), nous ne disposons

toujours pas des informations permettant de vérifier que 95 % des Belges auront accès à un distributeur de billets à moins de 5 kilomètres de leur domicile. Ces informations seraient « commercialement sensibles ». Financité a néanmoins réussi à extraire et analyser les données du site jechercheundistributeurdebillets.be, mis en place par la Fédération du secteur financier (Febelfin) qui nous apporte des éclairages importants.

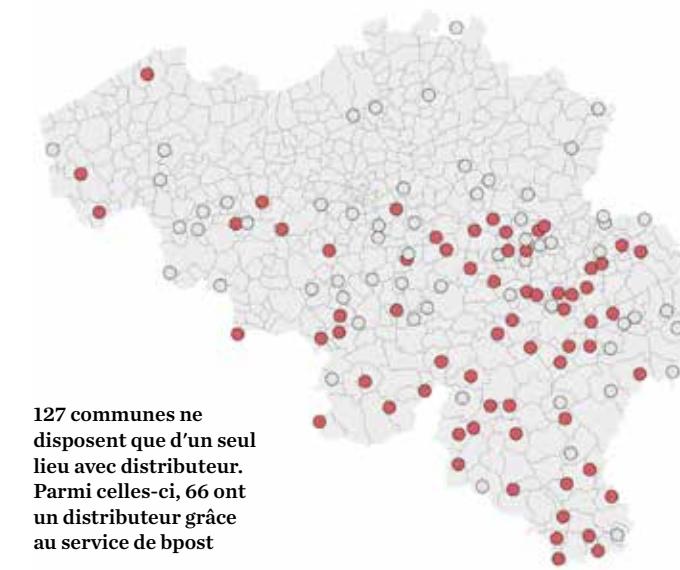
Si on ne considère que les acteurs bancaires, les points CASH de Batopin et les distributeurs restants dans les agences de Belfius, BNP Paribas Fortis, Fintro, KBC/CBC et ING, les 4 grandes banques gèrent 54 % des lieux où se trouvent des distributeurs alors qu'elles ont, ensemble, 78 % des client-e-s et pèsent pour 87 % du total du bilan.

#### Les quatre grandes banques gèrent 54 % des lieux où se trouvent des distributeurs alors qu'elles ont, ensemble, 78 % des client-e-s.

Bpost est en effet tenue d'installer un distributeur dans les communes où il n'y en aurait pas. Avec 528 appareils, bpost assure seule la présence d'un distributeur dans 66 communes en Belgique. C'est le cas d'Estinnes. Jusqu'il y a peu, la commune comptait 2 banques. Puis, l'agence Belfius a déménagé et Fintro a retiré son distributeur de billet. Impossible de retirer de l'argent. La bourgmestre contacte alors Batopin. Tentative infructueuse. « Aucun projet n'a pu aboutir. Ce n'était pas une question de volonté mais aucun lieu adéquat n'a été trouvé. Par conséquent, je me suis dit qu'il fallait trouver une solution. J'ai donc contacté bpost en tant que service public en mai 2023. Finalement, cela a encore été vite quand on connaît les différentes démarches à réaliser », avait complété la bourgmestre d'Estinnes à La nouvelle Gazette en 2024.

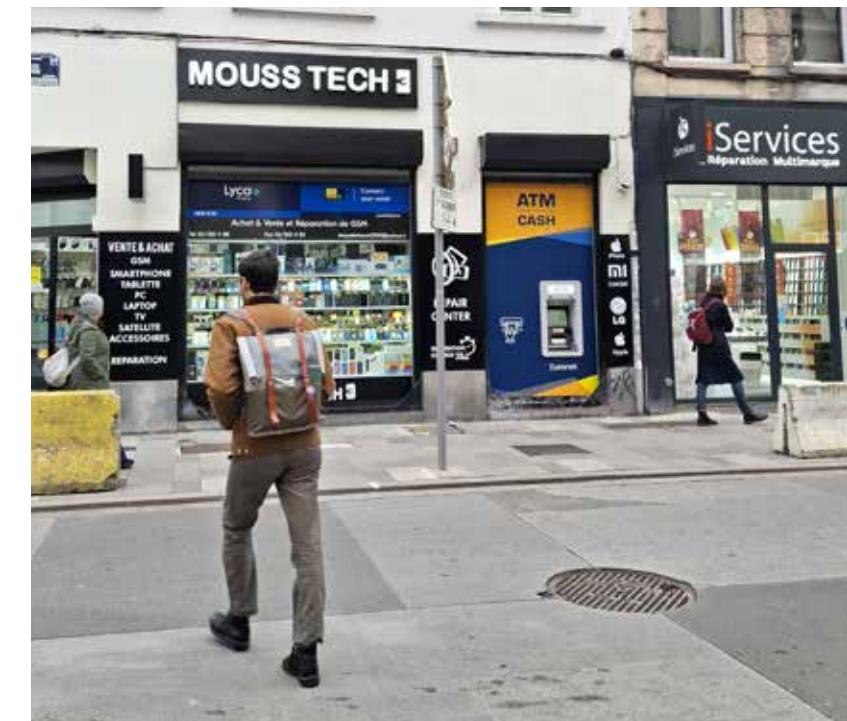
La mise à disposition équitable de distributeurs automatiques de billets est aussi une préoccupation de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW). « Face au manque de distributeurs de billets sur leur territoire, certaines communes ont pris des dispositions pour assurer la présence d'un distributeur, notamment en concluant des concessions de travaux ou de service avec des prestataires spécialisés. Or, ce n'est pas aux communes d'assurer la présence de distributeurs de billets sur le territoire wallon », regrette Frédérique Witters, conseillère à l'UVCW.

Selon les données analysées par Financité, seules deux communes ne disposent aujourd'hui pas de distributeur d'argent liquide (Mont-Saint-Guibert dans le Brabant wallon et Mont-de-l'Enclus dans le Hainaut). On constate que 186 communes ne bénéficient pas d'un distributeur accessible 24 heures sur 24, principalement en Wallonie. Les locaux sont fermés à partir d'une certaine heure voire plusieurs jours par semaine lorsque la machine est placée dans une agence ou un bureau de poste.



150 communes, principalement au sud du pays, ne disposent pas non plus d'un distributeur avec fonction dépôt. L'accès à un lieu de dépôt est pourtant un enjeu crucial pour les commerces. On sait qu'il existe un lien direct entre l'acceptation des différents modes de paiement par les commerces et la probabilité que les particuliers les utilisent. À l'inverse, des particuliers peuvent ne pas se rendre dans un lieu si leur mode de paiement n'est pas accepté.

Les banques ne cessent d'invoquer la progression des paiements par carte ou par smartphone pour justifier la diminution du nombre de distributeurs. Or, on sait que c'est l'accès à cet argent liquide où à des lieux où le déposer qui préfigure de son utilisation. ■



# POINT CASH

Les critiques contre les points CASH sont nombreuses : négociations difficiles avec les communes, dysfonctionnements des distributeurs, problème d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite...

Anne Fily et Morgane Kubicki



Depuis le début, le projet Batopin a suscité de nombreuses plaintes de consommateur·rice·s, des motions adoptées par de nombreux conseils communaux, des questions orales à la Chambre quasiment chaque semaine posées par des élus·e·s de toutes les couleurs politiques, des propositions de résolutions ou lois rédigées par ces mêmes élus·e·s, sans oublier une instruction lancée par l'Autorité belge de la concurrence (ABC). Il aura fallu deux ans de négociation et un protocole signé entre le gouvernement fédéral et le secteur bancaire pour que ce dernier accepte d'ajouter environ 200 sites à son projet initial et arrête de retirer les distributeurs des agences avant d'avoir implanté un autre assez proche. L'ABC leur imposera en mars 2025 d'ajouter 70 lieux, ce qui porte le total de ces « points CASH » à 1 040.

## Il n'est pas rare de passer devant des machines défectueuses ou vides.

Si le projet a démarré en 2019, seuls 755 de ces lieux sont aujourd'hui fonctionnels selon le site bancontact. cash qui reprend les points CASH de Batopin (dernière consultation le 4 novembre 2025) « Nous ouvrons un point CASH presque chaque jour ouvrable. Sur les 1 040 lieux, 1 000 baux sont déjà signés », promet Jeroen Ghysel, directeur de la structure. Batopin affirme qu'il y aura 150 points CASH en plus d'ici avril 2026, ce qui portera le total à un peu plus de 900 lieux.

### Du retard dans l'installation

« La collaboration avec les communes se passe bien », assure Jeroen Ghysel avant de préciser que cela se passe moins bien avec la Région wallonne où les permis seraient régulièrement refusés. « Sans cela, on aurait au moins 25 points CASH supplémentaires en Wallonie aujourd'hui. » Selon les données disponibles sur le site de Batopin, ce n'est pourtant pas là où l'entreprise dispose du plus de lieux « en cours d'ouverture » ou « en recherche ». En disposant les lieux sur la carte de Belgique, on voit par contre clairement que Batopin a concentré ses efforts sur la partie nord du pays.

Nous ne connaissons pas le nombre d'emplacements dont disposaient les 4 grandes banques fin 2019. Cependant, il est clair qu'avec la mise en place du plan Batopin, on ne reviendra pas au même nombre d'emplacements. Dans cette interview accordée à *La Libre*, le CEO de Batopin évoque « avec le chiffre de 1 040, on revient au même niveau qu'en 2019. Or les retraits en cash ont diminué de moitié entre 2019 et 2024 ». C'est bien la distance moyenne à parcourir pour accéder à un distributeur qui devrait revenir au « même niveau ». Il ne s'agit pas de la distance médiane, encore moins du nombre de sites et machines disponibles.

Suite aux plaintes reçues, Unia estime que la mise en place de points CASH qui ne sont pas ou insuffisamment accessibles peut être considérée comme une forme interdite de discrimination indirecte fondée sur les caractéristiques protégées que sont le handicap, l'âge et l'état de santé. Batopin assure ne plus avoir accepté de bâtiment qui n'est pas accessible depuis janvier 2023 et peut déjà affirmer qu'au moins 92 % du parc sera conforme.

Pour le reste, Batopin affirme que 97 % des utilisateur·rice·s ressortent satisfait·e·s. C'est ce qui ressort d'enquêtes annuelles commandées à Ipsos. L'enquête, menée à la sortie des points CASH, affirme aussi que 83 % des client·e·s préfèrent les coupures de 20 et 50 euros. Le consortium des quatre grandes banques a tout de même décidé d'augmenter la disponibilité des petites coupures : la moitié des machines seront, à terme, équipées de billets de 5 euros. Actuellement, selon les données que nous avons pu analyser, seules 37 % des machines de Batopin proposent des petites coupures. A titre de comparaison, 72 % des distributeurs de bpost proposent déjà des billets de 5 euros, indispensables pour les petits budgets qui ne retirent que le minimum.

La presse se fait régulièrement écho de distributeurs vides, en panne, qui ne comptent pas bien les dépôts... Il faut dire que Batopin a peut-être investi 200 millions d'euros dans l'ouverture des points CASH, mais a préféré recycler les vieilles machines de Belfius, BNP Paribas, KBC/CBC et ING. Il n'est donc pas rare de passer devant des machines défectueuses.

« Si on s'installe quelque part, c'est un investissement énorme et la signature d'un bail de 9 ans. Nous voulons agir à long terme pour l'accessibilité du cash », promet le CEO. ■

# MISSION INSTALLATION

Alors que les banques les suppriment, de nouveaux acteurs viennent installer de nouvelles machines en Belgique.

Anne Fily et Morgane Kubicki

A Rixensart on n'a pas attendu les services publics ni la bonne volonté de Batopin. Avant le projet qui prévoit la gestion commune des distributeurs de Belfius, BNP Paribas, KBC/CBC et ING, la commune du Brabant wallon comptait 7 distributeurs. Ils ont tous disparu. La Bourgmestre tente alors de discuter avec Batopin pour qu'un point CASH soit installé, au choix dans le centre-ville où se trouvaient les agences ou dans la gare récemment rénovée. Sans succès. La commune prend alors une décision radicale : faire appel à une société privée pour installer une machine. C'est la société Loomis qui est choisie, spécialisée dans le transport de fonds. « La plupart du temps, ce sont les communes ou commerces qui nous contactent parce qu'il n'y aura bientôt plus de distributeur. Notre but n'est pas de combattre Batopin ou les banques, qui sont aussi nos clientes. Nous sommes là pour répondre à la demande », détaille Ellen Van Berlamont, directrice marketing de Loomis.

## Pour des commerces de détail, les frais de transaction par carte dépassent parfois la marge qu'ils s'octroient sur un produit.

L'opération a cependant un coût. Dans le cas de Rixensart, il a fallu débourser 8 300 euros pour l'installation et budgérer des frais de fonctionnement annuels. Mais Loomis prévoit une facturation un peu particulière : « Pour faire simple, nous demandons des frais à la commune, mais au plus il y a de retraits, au moins la commune devra payer. Si le distributeur est très utilisé, il se peut même que nous reversions une partie des commissions interbancaires que nous touchons à la commune », explique Ellen Van Berlamont. Car quand vous utilisez votre carte bancaire dans le distributeur d'une autre institution que la vôtre (qu'elle soit bancaire ou non), celle qui gère le distributeur demande une commission à votre banque pour s'occuper de la transaction. C'est la commission interbancaire qui peut rendre un distributeur bénéficiaire.

Dans la commune brabançonne, « les coûts réels sont inférieurs au budget prévu depuis le lancement », confirme Gaëtan Pirart, échevin des Finances. En 2024, la commune avait prévu 7 000 euros par an pour le distributeur, il ne lui en aura coûté que 5 356,70 euros. « En tant que transporteur de fonds, nous avons en effet tout avantage à ce que le cash continue de circuler, mais



la demande est réelle. Certains de nos distributeurs Loomis installés en Wallonie ou en Flandre sont les plus utilisés de tous nos distributeurs en Europe », affirme Ellen Van Berlamont.

Installer de nouvelles machines, c'est aussi le pari d'Euronet, qui a choisi de se concentrer sur les zones touristiques où le passage est important. La multinationale américaine, spécialiste des paiements, s'installe en façade de commerces, supermarchés, hôtels, et même agences bancaires vacantes... pour qui l'installation est totalement gratuite. Pour des commerces de détail, les frais de transaction par carte dépassent parfois la marge qu'ils s'octroient sur un produit. L'installation d'un distributeur prend alors tout son sens pour encourager les client·e·s à payer en argent liquide.

Si la multinationale admet que les frais d'installation et gestion d'un distributeur en Belgique sont parmi les plus élevés du marché, choisir de s'implanter au plat pays repose sur une stratégie commerciale qu'elle espère payante.

Aucun frais pour les client·e·s belges non plus, par contre des frais s'appliquent pour les cartes qui utilisent d'autres devises. Pour faire court, Euronet se rémunère surtout sur les visiteur·euse·s étranger·ère·s. ■

## BELGIQUE BELFIUS LÂCHE BRUXELLES

Après le refus de Belfius d'encore accorder des crédits à diverses communes wallonnes, la banque a fait savoir à la Région bruxelloise qu'elle ne la financerait plus après le 31 décembre 2025. Belfius est détenue à 100 % par l'État via la Société Fédérale de Participations et d'Investissement. Pourtant, aujourd'hui, la banque n'est pas contrainte de financer les pouvoirs régionaux et locaux en difficulté.



## BELGIQUE LES ÉPARGNANT·E·S BELGES SONT LES MOINS CHANCEUX·EUSES DE LA ZONE EURO

Entre 2022 et 2024, la période de forte inflation que nous avons connu a eu deux effets : un, augmenter le prix de beaucoup de biens, deux, faire remonter le taux des crédits bancaires. Les institutions financières n'ont en effet pas perdu de temps pour répercuter la hausse des taux dans les crédits qu'elles accordent.

Mais il y a un endroit où la hausse des taux n'a pas été répercutée : les comptes d'épargne. En France, au Luxembourg et aux Pays-Bas, le taux d'intérêt moyen payé par les banques sur les comptes d'épargne a rapidement augmenté entre début 2023 et fin 2023, jusqu'à 3,5 % chez nos voisin·e·s français·e·s. La moyenne des taux belges, elle, a timidement atteint le pourcent à l'été 2024. Depuis, tout le monde a un peu baissé ses taux. En septembre 2025, le taux moyen des comptes d'épargne en Belgique était de 0,74 %, contre 1,21 % dans la zone euro.

## BELGIQUE GROSSES BANQUES, GROS PROBLÈMES

Chaque année, Testachats interroge ses milliers de membres sur leurs produits bancaires. Les quelque 11 000 réponses permettent de dresser un panorama de la satisfaction à l'égard des institutions financières belges. Et chaque année, les grandes banques font piètre figure.

C'est la banque Delen, NIBC et Revolut qui se classent sur le podium. Souvent moins connues, elles s'adressent en réalité à des publics plus spécifiques (indépendant·e·s ou épargnant·e·s) dans le cas des deux premières ou de personnes qui cherchent un service entièrement digital dans le cas de Revolut. Derrière ces institutions, on retrouve Argenta et vdk banque.

Le bas du classement est, sans grande surprise, occupé par ING et BNP Paribas Fortis. Belfius et KBC ne sont pas beaucoup mieux classées. Ce sont les client·e·s de ING, BNP Paribas Fortis et Belfius qui ont « signalé proportionnellement bien plus de problèmes que la moyenne ».

## BELGIQUE ING CHOISIT D'EXCLURE LES BELGES QUI N'ONT PAS DE SMARTPHONE



Les client·e·s ING ont reçu un mail de la banque orange leur indiquant « nous améliorons votre méthode de connexion à ing.be et la manière dont vous autorisez les paiements. » En réalité, ING leur annonce qu'elle met fin à la connexion grâce au lecteur de carte. Pour gérer son compte en ligne et autoriser les paiements, les client·e·s devront désormais utiliser itsme ou l'application ING.

Ces deux méthodes, justifiées par la banque pour des motifs de sécurité, nécessitent l'usage d'un smartphone. Selon les derniers chiffres de Statbel, 91 % des personnes de 16 à 74 ans en possèdent un. Selon Digital Wallonia, 43 % des 75 ans et plus et 24 % des 70 à 74 ans ne possèdent qu'un simple GSM. La banque promet un accompagnement et, dans certains cas exceptionnels, la prolongation de l'utilisation du lecteur de carte. Mais en mettant fin à l'usage du lecteur de carte pour se connecter à la banque en ligne, ING choisit d'exclure la population belge qui n'utilise pas de smartphone ainsi que ceux et celles qui n'ont pas un appareil suffisamment récent pour télécharger l'application bancaire.

## MONDE MATIÈRES CRITIQUES

Entre 2016 et 2024, les banques européennes ont investi 64 milliards d'euros dans des entreprises minières qui récoltent des matières premières utiles à la transition énergétique.

Lithium, cuivre, nickel et cobalt sont essentiels à la production de batteries. Bonne nouvelle pour la production de véhicules électriques, de pompes à chaleur ou d'éoliennes, les banques mettent beaucoup d'argent dans les mines qui les extraient. Moins bonne nouvelle pour la pollution, les droits humains et l'accaparement des terres. D'après l'étude intitulée « Financing Critical Minerals, but Failing Critical Safeguards », publiée lundi par Oxfam International, 11.11.11 et Fair Finance International, les banques, assureurs et fonds de pension européens investissent chaque année plus de 8 milliards d'euros dans ces entreprises minières. Situées principalement en République démocratique du Congo, au Mozambique, au Brésil et au Pérou, elles sont toutes épinglees pour des infractions graves aux normes environnementales et le non-respect des droits humains.



## MONDE LA PART DES ÉMISSIONS MONDIALES DES 0,1 % LES PLUS RICHES A AUGMENTÉ DE 32 %

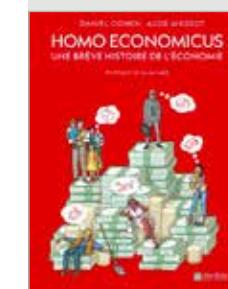
Une nouvelle étude Oxfam dévoile que le mode de vie à forte empreinte carbone des ultra-riches épouse le budget carbone restant de la planète.pire encore, les inégalités se creusent avec le temps. Intitulé « Pillage climatique : comment une puissante minorité plonge le monde dans le chaos », le rapport montre qu'une personne faisant partie des 0,1 % les plus riches de la planète émet plus de CO<sub>2</sub> en une seule journée qu'une personne parmi les 50 % les plus pauvres n'en émet en une année entière.

## LIRE, VOIR, ÉCOUTER



### L'ARGENT EXPLIQUÉ À MA MÈRE... ET SON BANQUIER

Qui crée la monnaie ? Depuis quand existe-t-elle ? Comment les banques ont-elles pris une telle importance dans le monde actuel ? Dans un dialogue avec sa mère, Jézabel Couppey-Soubeyran répond aux questions essentielles sur l'argent. Editions Seuil, 228 pages, 13,50 euros



### HOMO ECONOMICUS, UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE

De la charrue au tout numérique en passant par le krach écologique et le nouveau capitalisme financier, dans ce roman graphique, Aude Massot adapte le récit Daniel Cohen sur les grandes étapes de l'histoire de l'économie. Editions Albin Michel, 192 pages, 22,90 euros



### TAX WARS

Dans les pas d'expert·e·s militant pour la taxation des profits des multinationales, ce documentaire explore les enjeux planétaires du combat pour la justice fiscale qui gagne du terrain, de l'Union européenne à la Zambie en passant par l'Inde et le Chili. Disponible sur Arte, 94 min

### Votre exemplaire gratuit !

→ TENTEZ DE GAGNER  
UN DES 5 EXEMPLAIRES DE  
« L'ARGENT EXPLIQUÉ À MA MÈRE...  
ET SON BANQUIER. »

Envoyez un mail à didier.palange@financite.be et 5 heureux·e·s gagnant·e·s seront tiré·e·s au sort. Concours réservé aux membres Financité.

# La financiarisation

Ce mot glisse subrepticement dans un article ou une discussion. Souvent avec une connotation négative, voire apocalyptique. Mais, au fond que désigne-t-on précisément sous le terme de financiarisation ?

Bernard Bayot

La finance n'est pas un système purement rationnel ou naturel mais, avant tout, une construction humaine évoluant selon des dynamiques sociales, politiques et économiques... Bref, la finance n'est que ce que nous décidons qu'elle soit. Et notre choix a été, ces dernières années, de la faire grossir. Pour preuve, les actifs financiers bruts, détenus par les ménages s'élevaient à 269 000 milliards d'euros fin 2024, soit 2,83 fois les richesses créées à travers le monde au cours de cette même année 2024.

Ces actifs financiers ont évolué de façon beaucoup plus rapide que le PIB mondial au cours des deux dernières décennies. Cela signifie que nous leur faisons toujours davantage confiance. Le système financier repose en effet sur la confiance collective : l'idée que l'argent a de la valeur, que les contrats seront respectés, que les actions d'une entreprise auront une rentabilité. Sans cette confiance sociale, le système financier ne fonctionnerait pas.

Mais qui nous dit que le prix d'un actif que nous possérons correspond à la valeur fondamentale de celui-ci ? S'il s'agit d'une action, c'est-à-dire d'une participation au capital d'une société, ce prix va varier en fonction de trois éléments. D'abord les performances intrinsèques de la société, c'est-à-dire son activité économique réelle, mais également – et surtout – sur son potentiel. Ensuite, le climat économique : une période de croissance va avoir un effet favorable sur la plupart des cours. A l'inverse, une récession les poussera à la baisse. Rappelons-nous la chute des marchés boursiers au printemps 2025, provoquée par les décisions de Donald Trump. L'annonce mercredi 2 avril de la mise en place de tarifs douaniers sur une grande partie du monde a provoqué une panique des marchés boursiers inédite. Enfin, le prix est influencé par des facteurs psychologiques. La tulipomanie, c'est-à-dire le soudain engouement pour les tulipes dans le nord des Provinces-Unies au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, entraîna l'augmentation démesurée puis l'effondrement des cours du bulbe de tulipe. La mode pour les sociétés internet a provoqué une bulle spéculative au début des années 2000. Mais revenons un instant à la chute des marchés boursiers à

l'échelle mondiale suite aux tarifs de Trump. Elle a frappé de plein fouet l'épargne des retraité·e·s américain·e·s qui passent par des fonds de pension pour assurer leurs vieux jours. Dans ce système, l'employé·e met son épargne dans un fonds de pension qui investit cet argent en bourse afin de le faire fructifier. Par conséquent, quand la bourse s'effondre, son épargne aussi.

**Le système financier repose sur la confiance collective : l'idée que l'argent a de la valeur, que les contrats seront respectés.**

Comment expliquer que sa confiance ne semble pas ébranlée ? Il n'existe a priori que deux explications qui peuvent d'ailleurs coexister. Soit la confiance aveugle, c'est-à-dire fondée sur une méconnaissance des risques, soit la confiance contrainte.

**Une confiance contrainte**

There is no alternative (TINA), qui peut se traduire par « Il n'y a pas d'autre choix » est un slogan politique couramment attribué à Margaret Thatcher lorsqu'elle était Première ministre du Royaume-Uni de 1979 à 1990. Il signifie que le marché, le capitalisme et la mondialisation sont des phénomènes nécessaires et bénéfiques et que tout régime qui prend une autre voie court à l'échec.

La période de prospérité qui a suivi la deuxième guerre mondiale et que l'on désigne sous le terme « Les Trente Glorieuses », a incarné la promesse d'un capitalisme démocratique. A sa suite est arrivée la

révolution conservatrice des années 1980 et la réduction des interventions de l'État dans la sphère économique et sociale. Son idéologie néolibérale était fondée sur la libéralisation des marchés financiers au nom du dogme de leur efficience : la concurrence qui y règne et les vertus autorégulatrices dont ceux-ci seraient dotés devaient y produire de « justes prix ». Dès lors, la promesse du capitalisme démocratique des Trente Glorieuses, pouvait – disaient ses partisans – se produire à moindre coût si le marché prenait à sa charge une partie des missions de l'État.

La doctrine néolibérale, qui prône une réduction du rôle de l'État et le développement du marché dans tous les domaines, est une idéologie individualiste et hédoniste qui vise l'augmentation des droits individuels. Elle génère une « utopie sécuritaire » où il s'agit d'amasser suffisamment de capital pour pouvoir ensuite devenir rentier·ère. Elle valorise ainsi l'intérêt égoïste au détriment du devoir collectif et des valeurs communes. Nous avons progressivement accepté l'économie néolibérale et la financiarisation qui l'a accompagnée.

**La doctrine néolibérale est une idéologie individualiste et hédoniste qui vise l'augmentation des droits individuels.**

**L'insécurité des marchés**

Le 19 novembre 2023, le peuple argentin s'est tourné vers Javier Gerardo Milei, ce populiste qui brandissait une tronçonneuse le jour de son investiture, promettant de trancher dans le vif ce qui reste d'État-providence, tout cela au nom du dogme de l'efficience des marchés qui voudrait que la concurrence produise de « justes prix » et permette de se passer de toute intervention de l'État dans la sphère économique et sociale. Sauf que cela ne marche pas... Les mesures d'austérité de Milei ont ralenti la croissance et contribué à une hausse du chômage. Conséquence : en avril 2025, alors que l'économie argentine vacillait, le FMI a dû accorder une aide de 20 milliards de dollars pour aider le pays à stabiliser le peso. Cela n'a pas suffi et le secrétaire au Trésor américain a annoncé à son tour fin septembre une aide de 20 milliards de dollars à l'allié argentin de l'administration Trump.

S'il s'agit d'un sauvetage de nature évidemment politique, ces interventions du FMI et du Trésor américain doivent aussi permettre aux fonds spéculatifs américains de revendre leurs actifs argentins à un prix supérieur à leur valeur réelle. Le FMI et l'État américain au secours donc des fonds spéculatifs... Mais les retraité·e·s argentin·e·s (ou américain·e·s) qui ont confié leur épargne à des fonds de pension pour assurer leurs vieux jours sont-ils·elles aussi sûrs·es de récupérer leur mise si la bourse s'effondre ? Plusieurs exemples historiques montrent que ce n'est malheureusement pas le cas.

Prenons celui de la crise boursière de 2000-2003 : l'éclatement de la bulle Internet a entraîné la chute de nombreux fonds de pension britanniques avec pour conséquence que des dizaines de milliers de retraité·e·s ont vu la valeur de leurs fonds de pension à prestations définies chuter et que certaines entreprises ont gelé ou fermé leurs régimes de retraite, comme British Airways ou ICI.

Autre exemple : lors de la crise financière de 2008, l'effondrement des marchés boursiers à la suite de la crise des subprimes a entraîné une perte de 30 à 50 % sur de nombreux indices et des millions d'Américain·e·s ont vu la valeur de leur compte d'épargne retraite par capitalisation chuter brutalement. Certain·e·s ont dû retarder leur départ à la retraite de plusieurs années ou reprendre un emploi.

Il existe donc une dissonance cognitive entre le risque objectif de faire confiance au système financier et la sécurité que l'on espère y trouver. Pourquoi accepter de subir cette insécurité des marchés et alimenter cette financiarisation c'est-à-dire que tout ce qui a trait à la finance gagne en importance dans nos vies et les transforme profondément, qui, en retour, vous fait éclater des bulles à la figure ? ■

POUR ALLER PLUS LOIN : COMPRENDRE LA FINANCIARISATION, BERNARD BAYOT, SEPTEMBRE 2025, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



**ALAIN VESTIR**  
chargé de relations éthiques

# Sortez AES de la liste noire

## Mesdames et Messieurs de Financité

selon vous, on ne pourrait pas investir dans AES lorsque l'on développe un fonds durable. Il faudrait vraiment que vos analystes qui se placent en gardien-ne-s de l'éthique apprennent à regarder plus loin que le bout de leur nez.

Notre métier est de produire et distribuer l'électricité. Bien entendu, notre activité n'est pas neutre en carbone. Une partie de notre production émet encore du CO<sub>2</sub>, mais nous transformons progressivement notre portefeuille en développant les énergies renouvelables et le gaz naturel tout en abandonnant progressivement le charbon. Bref, nous investissons dans le renouvelable. Que vous faut-il de plus pour comprendre pourquoi des fonds d'investissement durables décident de nous financer ?

Nous avons l'intention de nous retirer de la grande majorité de nos installations au charbon restantes d'ici la fin de l'année 2025 et de nous retirer de toutes les installations au charbon d'ici la fin de l'année 2027. À partir de là, nous atteindrons zéro émission nette de carbone associée à nos ventes d'électricité d'ici 2040 et d'être zéro émission nette d'ici 2050 pour toutes les activités, y compris les émissions issues de l'utilisation de nos produits énergétiques.

Nous avons été la première entreprise américaine cotée en bourse dans le secteur de l'énergie à publier un rapport sur les scénarios climatiques conforme aux recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat en 2018. Certes, ce rapport est principalement destiné à nos financeurs, mais vous n'allez pas nous reprocher de les informer.

En effet, nous avons encore de nombreuses centrales à charbon ou au gaz dans notre portefeuille. Les activistes exagèrent tout de même en disant que nous continuons d'exploiter 29 centrales électriques émettrices de CO<sub>2</sub>. Si nous prévoyons de construire deux nouvelles centrales au gaz, c'est uniquement parce qu'elles sont moins polluantes que les centrales au charbon. D'ailleurs, la fermeture de deux centrales au charbon a permis de réduire de 2,1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> nos émissions, soit l'équivalent de la consommation de 620 000 voitures pendant un an.

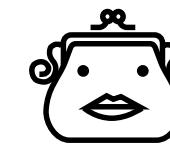
Oui, nos centrales ont eu un effet nocif sur certaines communautés et oui, certaines de nos filiales ont déjà été condamnées à des amendes en matière d'environnement, de sécurité ou de droit du travail. Mais qui produit l'électricité pour permettre aux véhicules propres de rouler, aux solutions bas carbone de fonctionner ? Restons réalistes, nous en adaptant progressivement notre production, nous visons à réduire les émissions tout en garantissant la fiabilité du réseau. Quitte à prendre un peu de retard sur l'objectif de limiter de réchauffement climatique à 1,5°C. ■



## Que fait Financité ?

N'en déplaise à notre correspondant imaginaire, chaque année, Financité publie le rapport sur l'investissement socialement responsable (ISR) qui dresse un état des lieux du marché de l'ISR en Belgique. Financité développe également une liste noire, qui reprend les États ou entreprises qui ne respectent pas les principes contenus dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique ainsi que trois listes thématiques (nucléaire, armement et activités climatiques).

AES est épinglee dans la liste noire « droits fondamentaux » pour non-respect du droit social appliqué aux entreprises, plus spécifiquement du travail forcé et la prévention des accidents. Le groupe est présent dans 9 fonds dits « durables » commercialisés en Belgique.



# 40 ans pour rembourser sa maison

**Chère Tante Oseille,** ça fait longtemps que je rêve d'acheter une maison, mais je n'ai pas vraiment les moyens. J'ai vu qu'il était maintenant possible de faire un prêt sur 40 ans, ce qui me permettrait de rembourser chaque mois. Mais 40 ans, c'est long... Bref, je ne sais pas quoi en penser.

## Tante Oseille vous répond

Tu as de bons réflexes. Au lieu de te lancer tête baissée dans un projet, tu évalues les risques. C'est vrai que le prêt sur 40 ans a des avantages. Comme tu as plus de temps pour rembourser, le montant que tu devras verser chaque mois sera plus petit. Et parfois, la mensualité est inférieure au prix d'un loyer. Ça semble être une bonne affaire, surtout qu'il est parfois très difficile de se loger à prix raisonnable dans certaines villes du pays. Ces crédits plus longs sont principalement choisis par les personnes qui achètent pour la première fois ou des personnes seules, car cela permet de mieux gérer sa capacité à rembourser.

## Plus la durée du prêt est longue, plus tu paieras des intérêts.

Mais il ne faut pas oublier l'adage : emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent. En fait, tu paies des intérêts chaque année sur le montant qu'il te reste à rembourser. Donc plus la durée du prêt est longue, plus tu paieras des intérêts. Dans chacune de tes mensualités, le montant est réparti entre les intérêts que tu dois et le capital que tu rembourses. Plus le temps passe, moins la partie des intérêts est importante. Tu l'auras compris, c'est plutôt vers la fin de ton emprunt que tu rembourses réellement la maison et pas les intérêts.

Parlons maintenant des petits accidents de la vie. Si d'aventure tu devais vendre ton bien avant la fin du crédit, il faut bien se rappeler que tu auras passé les premières années à rembourser plus d'intérêts que la



maison elle-même. Il se pourrait donc que la vente de ta maison ne te permette pas tout à fait de rentrer dans tes frais. Prends aussi en compte les frais supplémentaires et les éventuelles rénovations que tu devras payer de ta poche. Il faudra donc que tu gardes une réserve pour y faire face.

La durée du prêt doit aussi de faire poser quelques questions : où seras-tu dans 40 ans ? Tu l'as peut-être remarqué, l'institution qui propose ces fameux crédits demande que l'échéance finale soit remboursée avant les 70 ans. Compter sur sa retraite pour finir de payer sa maison, c'est risqué. Pareil si tu dois arrêter de travailler avant l'âge officiel de ta pension.

Enfin, si tu as des revenus faibles, n'oublie pas la possibilité de demander un prêt hypothécaire social au fonds du logement. ■

## Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pigé, pas pigeons ! » qui proposent aux participant-e-s d'apprendre à piloter leurs factures.

# « L'héritage peut être un levier puissant de transformation sociale »

**MÉLANIE  
PLOUVIEZ**

philosophe, maîtresse de conférences en philosophie sociale et politique à l'université Côte d'Azur.

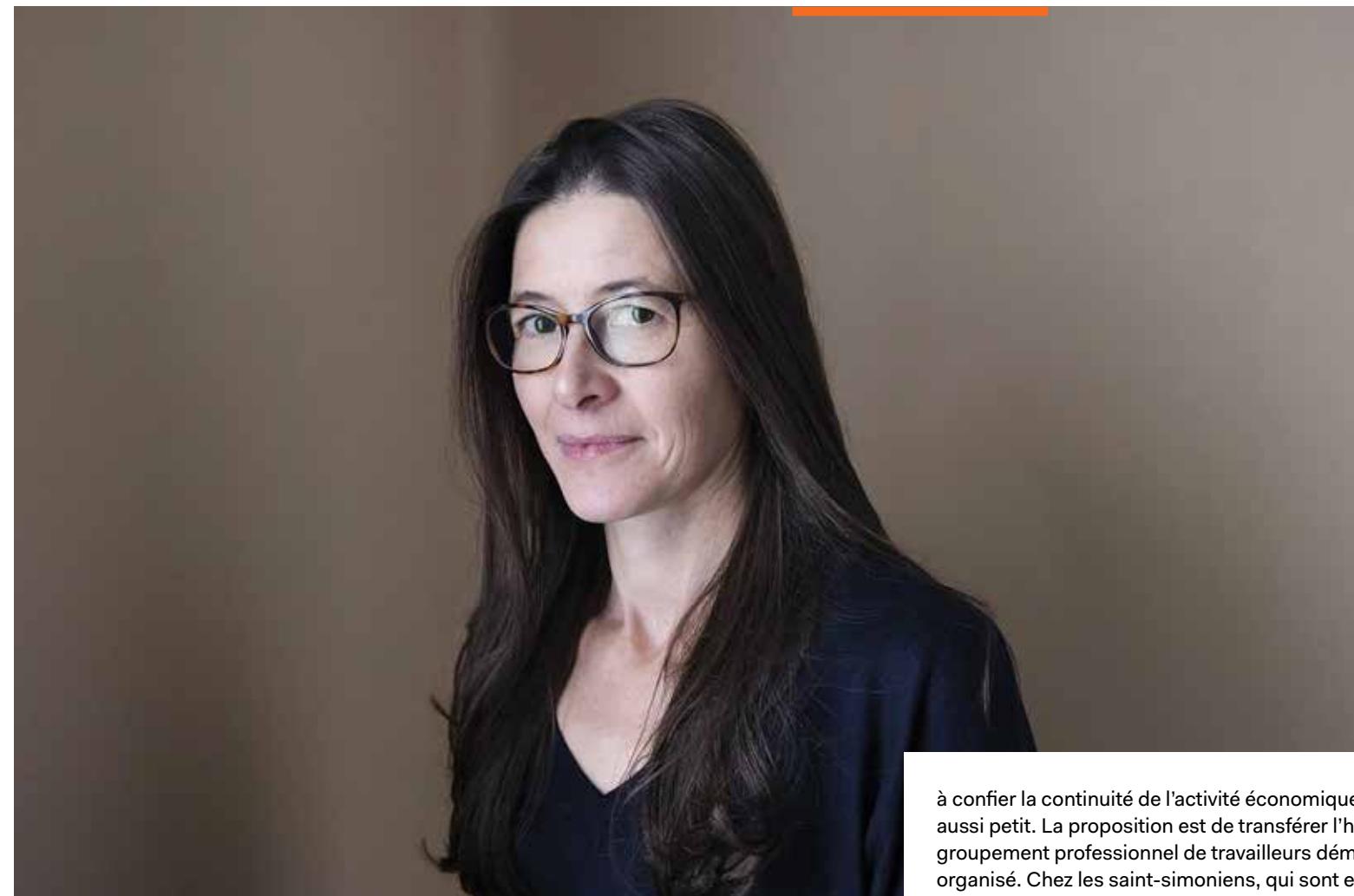
Au XIX<sup>e</sup> siècle, la question de l'héritage faisait débat. On s'interrogeait sur la manière de transformer ou réformer cette transmission familiale pour en faire un instrument de justice sociale. Ces débats semblent aujourd'hui presque disparus.

Propos recueillis par Morgane Kubicki



L'injustice en héritage,  
Mélanie Plouviez,  
Éditions La  
Découverte, 368  
pages, 23 euros.

DÉCEMBRE 2025 | TRIMESTRIEL N°80



pauvres par contre, ils ne détiennent que 5 % du patrimoine. En France, l'héritage médian est de 70 000 euros. Cela veut dire que la moitié de la population française reçoit moins. On sait aussi que 83 % de la population ne paie pas d'impôt sur les successions, ce qui veut dire qu'elle reçoit moins de 100 000 euros en héritage. Une note du Conseil d'analyse économique montre à l'inverse que les 0,1 % des plus riches héritiers reçoit en moyenne 13 millions d'euros. La grande majorité de la population n'est pas héritière, mais il existe une coalition surprenante entre les très gros héritiers et les personnes qui héritent d'un tout petit montant. Ceux-là même qui auraient un intérêt à voir une vraie taxation sur l'héritage, car cette fiscalité permettrait de réduire les inégalités, la maintiennent.

## Est-ce parce qu'on surestime systématiquement la taxation de l'héritage ?

En France le taux de taxation de l'héritage le plus haut est de 45 %, mais il augmente par tranche. Il concerne les héritiers qui reçoivent plus de 1,8 millions d'euros d'un parent. La très grande majorité de la population n'est donc pas concernée par ce taux. Pourtant, tout le monde fantasme dessus. La première œuvre à faire est pédagogique. Il faut marteler que 83 % ne sont pas concernés par l'impôt sur les successions. Il faut aussi éviter de raisonner à partir de son cas individuel. Incontestablement, l'héritage à avoir avec la vie affective des familles, dans un moment particulier

qui est la mort. On est dans l'intime. Ce qu'il faut réussir à mettre en face de cela, ce n'est pas une question privée mais un choix de société. Veut-on d'une société où l'essentiel des transferts se font au sein de certaines familles, à un moment où l'âge auquel on hérite ne cesse de reculer et où la génération des babyboomers s'apprête à transmettre plus de 9 000 milliards d'euros ? En 2040, le plus grand transfert de richesse privée va s'opérer des personnes de 90 ans vers la population qui en a 60. Veut-on laisser les choses se faire et contribuer aux très fortes inégalités entre les familles et entre les générations, ou avons-nous l'intelligence de faire autrement ?

## Dans les courants de pensée que vous avez étudiés, on parle beaucoup du transfert des moyens de production. En quoi cela consiste ?

Ce qui est fascinant dans ces théories que l'on qualifierait aujourd'hui d'abolitionnistes, c'est qu'aucune ne dit que rien ne doit être transmis. Par contre, toutes opèrent une typologie des biens. Tous prévoient qu'une partie comme les biens affectifs peuvent continuer à être transmis au sein de la famille. Sur les moyens de productions par contre, les idées sont très différentes. Aujourd'hui, on dit qu'il faut absolument transmettre une entreprise au sein de la famille pour ne pas la compromettre. A l'époque, on pensait au contraire que la famille n'était peut-être pas le groupe le plus approprié pour faire perdurer l'outil de production. Rien ne garantit le transfert de compétences. Durkheim nous dit que l'une des caractéristiques des sociétés modernes est le poids accordé à l'économie. Pour autant, nous scellons le devenir de cette activité productive sur un groupe très restreint qui est celui de la famille nucléaire. Il y a une absurdité

à confier la continuité de l'activité économique à un groupe aussi petit. La proposition est de transférer l'héritage familial au groupement professionnel de travailleurs démocratiquement organisé. Chez les saint-simoniens, qui sont eux aussi abolitionnistes, la propriété individuelle s'arrête à la mort. Les biens sont transmis à une banque publique d'investissement qui a la charge de trouver un nouveau gestionnaire individuel qui candidate pour reprendre l'activité. Ce n'est pas une abolition de la propriété privée, mais je reçois un mandat social. On ne réfléchit pas au fait que l'héritage est une allocation des ressources fondée sur le hasard de la famille dans laquelle je suis née. Il doit être possible de faire une distribution des ressources un peu moins aléatoire. Aujourd'hui, on pense l'héritage à partir de la propriété et on la corrige un petit peu avec la fiscalité. Ce qui est génial dans les théories du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est que c'est l'inverse : l'héritage est une façon de transformer la propriété et peut-être un levier puissant de transformation sociale.

## Il y a peu à espérer que le système change, en tout cas rapidement. Dans vos recherches, êtes-vous tombée sur des initiatives individuelles ?

Les initiatives privées sont morales, mais ne suffisent pas à transformer la société. Par contre, elles peuvent lancer un mouvement. L'initiative la plus accessible est celle du saut de génération où les grands-parents donnent directement aux petits enfants. Cela permet aussi de ne pas payer deux fois les taxes de succession. Avec une telle mesure, on réduit un peu l'injustice intergénérationnelle, mais on ne change rien aux injustices sociales. La capacité à donner à ses enfants tôt est très inégalement distribuée. Il faut avoir un patrimoine suffisant pour être en mesure de transmettre tôt. Dans les initiatives contemporaines, il y a aussi le mouvement des héritières rebelles qui renoncent à leur héritage, ce qui est beaucoup plus courageux que les milliardaires qui déshéritent leurs enfants. Ce sont des cas individuels reposant sur la vertu de quelques-unes, mais cela donne une voie possible. Sommes-nous capables d'institutionnaliser cela ? ■

# Dépense imprévue

Le taux d'épargne des Belges est inférieur à celui des ménages européens.

**Anne Fily**

La presse fait régulièrement état de l'épargne phénoménale des Belges. En novembre de cette année, le montant sur les comptes d'épargne réglementés a de nouveau dépassé 300 milliards d'euros. Les Belges, des épargnant-e-s hors pair ! Mais de tou-te-s les épargnant-e-s d'Europe, les Belges ne sont plus les plus fort-e-s.

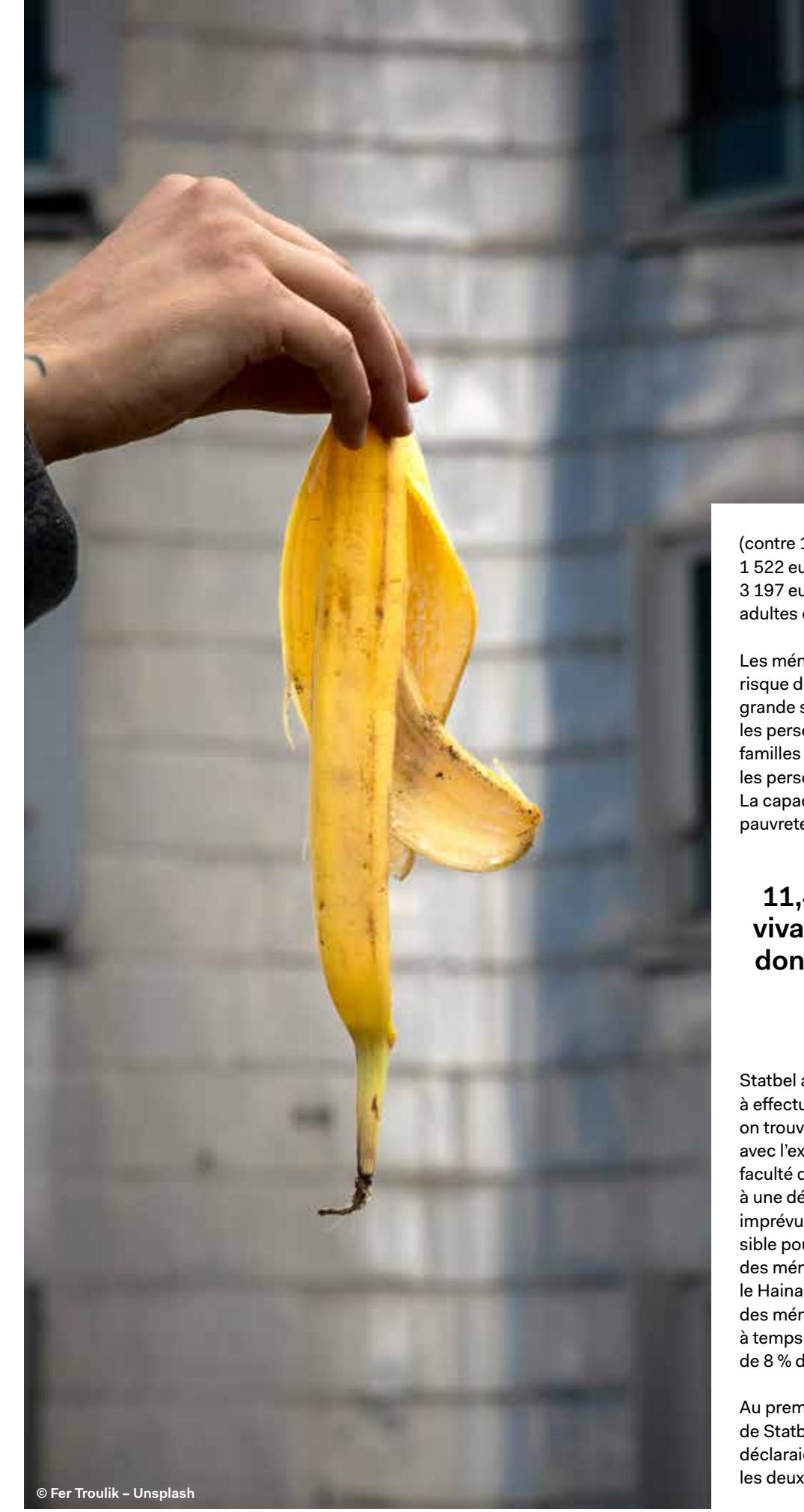
En réalité, le taux d'épargne des Belges (c'est-à-dire la part du revenu disponible brut qui n'est pas utilisée par les ménages en dépenses de consommation) est inférieur à celui des ménages européens. Le taux moyen d'épargne des ménages belges était de 12,9 % au deuxième trimestre 2025 alors qu'il était de 15,45 % dans la zone euro et de 14,97 % dans l'ensemble de l'Union européenne. Cela s'expliquerait en partie par le fait que les ménages belges consacrent une part plus importante de leurs revenus au financement de l'acquisition de leur logement. La proportion de ménages propriétaires de leur logement est en effet plus importante en Belgique que dans les pays voisins.

Ce taux d'épargne moyen comporte aussi de grandes disparités entre les régions. Les dernières données disponibles (2022) font état d'un taux d'épargne moyen de 5,1 % à Bruxelles, 9,1 % en Wallonie et 15,8 % en Flandre. Les écarts entre les trois régions sont constants ces dernières années.

## Épargne et risque de pauvreté

Pour se faire une idée du niveau d'épargne réel des ménages et ainsi identifier la proportion de ceux qui ont des difficultés à mettre de l'argent de côté, la principale source d'information provient de résultats d'enquêtes réalisées par des autorités publiques auprès d'un échantillon représentatif de la population belge, enquêtes dont le champ d'investigation dépasse souvent la seule question de l'épargne.

La dernière enquête menée par Statbel dans le cadre de l'étude sur l'évolution des conditions de vie des ménages<sup>1</sup> montrait que 11,4 % de la population belge vivait en 2024 dans un ménage dont le revenu total disponible était inférieur au seuil de pauvreté



## PAS DE CHANCE

Si le taux d'épargne des Belges continue de diminuer, c'est peut-être aussi parce que la rémunération de l'épargne est faible. En France, au Luxembourg et aux Pays-Bas, le taux d'intérêt moyen payé par les banques sur les comptes d'épargne a rapidement augmenté entre début 2023 et fin 2023 (en pleine période d'inflation), jusqu'à 3,5 % chez nos voisin-e-s français-e-s. La moyenne des taux belges, elle, a timidement atteint le pourcent à l'été 2024. Depuis, tout le monde a un peu baissé ses taux. En septembre 2025, le taux moyen des comptes d'épargne en Belgique était de 0,74 %, contre 1,21 % dans la zone euro.

Les banques belges sont en effet particulièrement frileuses lorsqu'il s'agit d'augmenter le taux de base ou la prime de fidélité. Est-ce étonnant ? Pas vraiment. Avec 300 milliards d'euros sur les comptes d'épargne réglementés, augmenter (même un tout petit peu) la rémunération de l'épargne a des conséquences importantes pour les institutions bancaires. Mais surtout, le marché belge est un oligopole où roulent en peloton les quatre grandes banques du pays.

On pourra dire que l'épargnant-e belge est en partie responsable, que sa très faible mobilité bancaire n'encourage pas les banques à se faire concurrence. Mais quand il faut se passer de la prime de fidélité en changeant d'institution alors que la différence est faible, est-ce vraiment étonnant ? Où en sont les discussions visant à supprimer la différence entre taux de base et prime de fidélité, ce qui favorisait la comparaison entre institutions bancaires et encouragerait à changer de banque ?

En réalité, dans un marché dominé par quatre grandes institutions qui s'observent de près et adoptent un comportement substantiellement similaire. Si une des quatre décidait de jouer le jeu de la concurrence et augmenter la rémunération de l'épargne, les trois autres devraient réagir. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « RAPPORT SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE », ANNE FILY, DÉCEMBRE 2025, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

1. Statbel, Plus de 2,1 millions de Belges courrent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, 01/10/2025.

2. Statbel : « Le seuil de pauvreté dans SILC est fixé à 60 % du revenu équivalent médian pour l'ensemble de la population. Le pourcentage de personnes ayant un revenu équivalent inférieur à ce seuil donne le taux de pauvreté total. Par exemple : Dans SILC 2022, le revenu médian disponible au niveau national est de 27 314 euros. 60 % de celui-ci donne 16 388 euros. Un revenu net équivalent total inférieur à 16 388 euros traduit donc un risque de pauvreté. »

3. Statbel, Plus de 2,1 millions de Belges courrent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, 01/10/2025.

4. Statbel, Les Belges sont les plus satisfaits de leurs relations personnelles, 20/03/2025.

**ANALYSE**Niveau de  
prise de tête

# Divorce avec mon assurance

Depuis 2024, il est plus facile de se défaire d'un contrat d'assurance, notamment ceux liés à un crédit hypothécaire.

**Anne Fily**

Accéder à des produits d'assurance n'est pas spontanément perçu comme relevant du domaine de l'inclusion financière. Or tout un chacun peut au cours de sa vie être touché par des chocs qui vont affecter ses biens ou sa capacité future à générer des revenus. Les assurances permettent de prendre en charge une partie des conséquences financières de ces chocs. Il est donc essentiel de pouvoir accéder à des produits d'assurance appropriés qui permettent de protéger sa vie, sa santé et ses biens et ce quelle que soit sa situation personnelle ou familiale. C'est peut-être encore plus vrai pour les publics les plus fragiles comme les personnes à faible revenu ou les personnes malades pour lesquelles l'absence de protection peut conduire en cas de survenue du risque à une aggravation de leur situation initiale.

En 2024 les ménages belges ont en moyenne consacré un budget de 2 459 euros à leurs dépenses d'assurance contre 2 218 euros en 2022 (+ 10,87 % en deux ans) et 2 046 euros en 2020 (+ 20,19 % en quatre ans), soit une augmentation proche de l'inflation entre 2020 et 2024.

## Les banques avaient pris l'habitude de lier leurs offres de crédit hypothécaires avec des contrats d'assurance.

Cette augmentation moyenne masque de grandes disparités : si l'assurance voiture n'a augmenté que de 7,73 % entre 2020 et 2024, avec même une légère baisse entre 2022 et 2024, les primes d'assurance incendie ont bondi de 32,11 % en quatre ans. Dans le même temps, les cotisations à une mutuelle ont augmenté de 21,71 % et les assurances santé complémentaires de 29,67 %.

## Les Belges changent peu d'assureur

Pour des questions de prime ou de couverture, il peut être intéressant de changer d'assurance. Mais comme pour les services bancaires, les Belges sont peu nombreux à sauter le pas.

Le 9 octobre 2023, les conditions de résiliation des contrats soumis à

reconduction tacite ont été modifiées. Le but : faire jouer la concurrence dans le secteur assurantiel et espérer ainsi faire baisser la facture pour les ménages. Sont ainsi concernées les assurances voiture, habitation, responsabilité familiale, hospitalisation, etc. La loi, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2024, prévoit que, dès la deuxième année du contrat, l'assuré-e peut résilier son contrat en le notifiant à l'assureur au moins deux mois à l'avance (au lieu de trois) et ce sans attendre la date anniversaire du contrat.

Auparavant, la procédure de résiliation d'un contrat d'assurance était plutôt lourde car il fallait envoyer un courrier recommandé ou passer par un intermédiaire d'un-e huissier-e au moins trois mois avant la date anniversaire du contrat. Pour les contrats conclus ou tacitement reconduits depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024, il est possible de résilier ses contrats d'assurance en ligne (dans un environnement numérique sécurisé ou avec la signature électronique). La loi n'oblige cependant pas les assureurs à prévoir ou à développer de tels outils.

Le droit de résiliation doit par contre être rappelé sur chaque avis d'échéance de prime en termes clairs et précis. L'assuré-e peut demander au nouvel assureur, ou à un intermédiaire d'assurance, d'effectuer pour son compte les formalités liées à la résiliation. Dans ce cas, c'est l'assureur ou l'intermédiaire qui s'assure de l'entrée en vigueur du nouveau contrat au plus tard à l'expiration du délai de résiliation. L'objectif est ici d'éviter les doubles couvertures et les doubles primes. Précision importante : la demande de l'assuré-e ne peut être refusée, peu importe que le contrat à résilier concerne une assurance obligatoire ou une assurance non obligatoire.

## La fin de la vente liée

Dans le même temps, de nouvelles dispositions limitent le lien entre crédit hypothécaire et assurance. Les banques avaient en effet pris l'habitude de lier leurs offres de crédit hypothécaires avec des contrats

**ANALYSE**

Ce sont les primes d'assurance voiture qui ont le moins augmenté entre 2020 et 2024.

## BUDGET CONSACRÉ AUX ASSURANCES

Le budget consacré aux assurances représente en moyenne 5,01 % du revenu réel moyen des ménages, soit une légère baisse par rapport à 2022 (5,18 %) et à 2020 (5,36 %).

Plus le revenu du ménage est élevé, plus le budget consacré aux assurances est élevé, en valeur absolue. Cependant, c'est bien pour les ménages à faible revenu que le budget assurance pèse le plus lourd, soit 8,31 % du revenu pour les ménages appartenant au 1<sup>er</sup> quartile de revenu (8,54 % en 2022) contre 3,44 % pour les ménages appartenant au 4<sup>e</sup> quartile de revenu (3,55 % en 2022).

Les locataires dépensent moins en valeur absolue pour leurs assurances que les propriétaires. C'est ainsi qu'un ménage locataire de son logement dépense en moyenne 1 531 euros par an pour toutes ses assurances dont 322 euros en assurance incendie, lorsqu'un ménage propriétaire dépense 2 570 euros dont 656 euros en assurance incendie. Les propriétaires assurent leur bâtiment et éventuellement son contenu, voire un extérieur s'il y a lieu, alors que les locataires ne sont pas concernés par le bâtiment et ne couvrent a priori que le contenu de leur logement et leur responsabilité à l'égard des tiers, par exemple un dégât des eaux qui toucherait un logement voisin.

En ce qui concerne l'assurance automobile, un ménage propriétaire paie 728 euros en moyenne contre 465 euros pour un ménage locataire. En matière d'assurance santé, les dépenses sont aussi plus élevées pour un ménage propriétaire avec un montant annuel moyen de 720 euros contre 478 euros pour un ménage locataire.

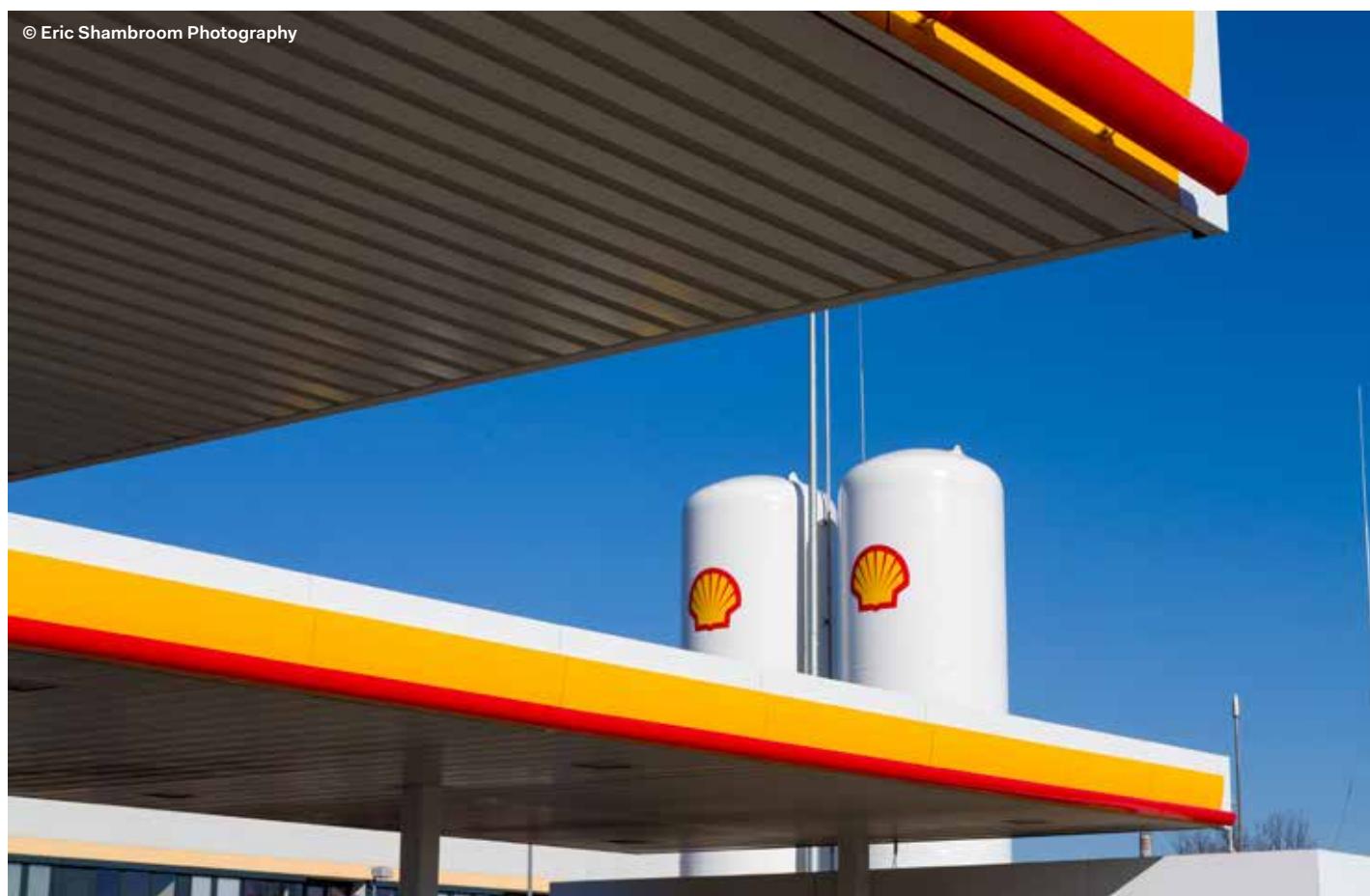
Le statut de propriétaire ou de locataire a un lien avec le niveau de revenu : on est plus souvent locataire que propriétaire de son logement quand les revenus sont bas. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « RAPPORT SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE », ANNE FILY, DÉCEMBRE 2025, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

# Bombe carbone

Les fonds d'investissement dits « durables » investissent encore massivement dans des projets qui accélèrent le dérèglement climatique.

Audrey Degée et Morgane Kubicki



Fin 2024, il y avait 409 fonds d'investissement dits « durables » sur le marché belge. Les gestionnaires affichent un objectif de durabilité clair. Mais dans les faits, cet objectif est peu respecté.

Sur les 175 fonds durables<sup>1</sup> que nous avons pu analyser (rappelons qu'il s'agit d'un échantillon constitué uniquement des portefeuilles transmis volontairement par les promoteurs) 120, soit 69 %, ont investi dans au moins un actif considéré comme climaticide (énergies fossiles, expansion fossile, charbon, déforestation...). L'encours directement investi dans ces entreprises ou des États qui n'ont rien de durable atteint 257,3 millions d'euros, de l'argent

En 2022, 6 % des fonds socialement responsables européens détenaient des actions de Shell.

exposé à des activités contribuant à l'accélération du dérèglement climatique. Pire, sur les 175 fonds durables analysés, 16 d'entre eux, soit 9,1 %, ont investi dans au moins un actif d'une entreprise associée à des bombes climatiques.

Le projet Carbon bombs (bombe carbone ou bombe climatique) est mené par deux ONG françaises : Data for Good, une communauté de 4 000 expert-e-s technologiques volontaires pour des projets d'intérêt général, et Éclaircies, une organisation à but non lucratif qui met l'expertise climatique au service des citoyen-ne-s et de la société civile. Leur recherche permet d'identifier les bombes climatiques et de déterminer les acteurs économiques liés à ces projets.

## LE FONDS DU PANIER

Seuls 11 fonds sur les 175 analysés en 2024, soit 6,3 %, passent le filtre des quatre listes noires Financité, tandis que 72 fonds, 41 % de l'échantillon, possèdent des actifs figurant simultanément dans les quatre listes.

153 fonds (87 %) investissent dans au moins un actif figurant sur la liste noire des droits fondamentaux. Les violations identifiées concernent principalement la gouvernance, les droits civils ainsi que les violations combinées civiles et humanitaires.

En matière d'armes de guerre, 87 fonds (50 %) présentent une exposition. Parmi eux, 48 fonds investissent dans des armes controversées telles que les mines antipersonnel, les sous-munitions ou l'uranium appauvri.

120 fonds (69 %) investissent dans au moins un actif climaticide. Les expositions concernent les énergies fossiles (114 fonds, 65 %), l'expansion fossile (102 fonds, 57,7 %), le charbon (72 fonds, 41 %), la déforestation (50 fonds, 28,6 %) et, dans une moindre mesure, les « bombes climatiques » (16 fonds, 9,1 %).

En ce qui concerne le nucléaire, 116 fonds (66 %) détiennent au moins un actif lié à ce secteur. ■

par la nécessité d'apporter des fonds à des entreprises qui sont actives dans la transition énergétique ; le groupe de réflexion Carbon Tracker analyse plutôt ce choix par l'attrait des investisseurs vers ces entreprises qui ont enregistré en 2022 des superprofits.

**Une bombe carbone est un projet d'extraction de combustibles fossiles qui générera plus d'une gigatonne de CO<sub>2</sub> au cours de sa durée de vie restante.**

Les données les plus récentes montrent en effet une reprise mondiale des investissements fossiles en 2023-2024, portée notamment par l'essor du gaz naturel liquéfié (GNL), la mise en développement de nouvelles bombes climatiques et des profits records des majors pétrolières. Ces tendances renforcent la difficulté pour les fonds durables de réduire leur exposition aux énergies fossiles, malgré les objectifs climatiques internationaux.<sup>2</sup>

Malgré les efforts d'harmonisation portés par la taxonomie européenne, les exigences de transparence et les labels, la notion d'« investissement socialement responsable » reste largement interprétée – et parfois de manière très divergente. Les fonds « durables » sont loin de répondre à des critères réellement exigeants. La « révolution » réglementaire européenne – taxonomie verte, transparence, classification SFDR – ne semble ni freiner les comportements opportunistes, ni encourager suffisamment les acteurs financiers à améliorer en profondeur leurs pratiques.

La simplification ou l'affaiblissement des régulations européennes et la pression croissante des lobbys risquent encore de miner la crédibilité du cadre européen de finance durable. ■

1. Ces fonds sont durables au sens de l'article 9 de la réglementation européenne.

2. World Energy Investment 2023 – Analysis - IEA.

POUR ALLER PLUS LOIN : « RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE 2025 », AUDREY DEGÉE, DÉCEMBRE 2025, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

**BRUXELLES**

# Des obligations pour plus d'inclusion

## Daryacu, habiter et lutter en mixité

En 10 ans, les loyers ont augmenté de plus de 20 % à Bruxelles. Certain-e-s estiment même que c'est devenu la guerre. Il est maintenant très difficile de trouver un logement digne de ce nom dans la capitale européenne. Alors quand on est une personne sans papier, avec peu de revenus et vulnérable, trouver une habitation dans laquelle vivre en toute tranquillité est proche de la mission impossible.

C'est pourquoi, le collectif Daryacu a décidé de créer sa propre maison inclusive et militante. La manière dont nous habitons un lieu peu refléter notre engagement à changer la société.

Daryacu, c'est un mélange d'arabe et de kirundi pour dire « notre maison ». C'est un espace dans lequel des personnes exploitées et victimes de dominations économiques, sociales, racistes, patriarcales, hétéro-normatives, peuvent vivre en toute sécurité et se mobiliser. Outre l'accueil, Daryacu veut également sortir sa maison de la spéculation immobilière abusive de la ville. C'est pourquoi, en 2020, elle a acheté la maison grâce à un crédit chez Crédal et l'émission d'obligations.

Afin de gérer sa dette et de maintenir la maison accueillante, l'ASBL émet une nouvelle fois des obligations à 5 ou à 10 ans. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour soutenir le projet via des coupons à 500 et 5 000 euros.

**PLUS D'INFO : [WWW.DARYACU.NET](http://WWW.DARYACU.NET)**



## La Ferme Nos Pilifs, cultiver les différences



Dans les années 70, une femme du nom de Nelly Filipson, fait le dur constat qu'il n'existe que très peu de structures accueillant des enfants en situation de handicap mental. Plusieurs projets d'insertion vont voir le jour, dont la Ferme Nos Pilifs en 1984. Ce projet est le plus visible et le plus accessible, mais une constellation d'ASBL existe autour d'elle et leur mission est toujours la même : œuvrer à ce que toute personne en situation de handicap puisse trouver sa place dans la société et s'y épanouir.

La Ferme Nos Pilifs emploie actuellement 200 personnes, dont 145 en situation de handicap qui s'investissent dans des métiers très différents. De la menuiserie, à l'épicerie bio en passant par une boulangerie, tous-te-s les travailleur-euse œuvrent pour construire une entreprise solidaire et durable.

Aujourd'hui Nos Pilifs émet des obligations sur 5 ou 10 ans pour une somme totale de 200 000 euros afin de soutenir ses nouveaux projets, l'achat de jolies yourtes pour accueillir les enfants qui chaque année viennent découvrir la vie au grand air lors d'anniversaires, de stages ou de visites scolaires... Le but de la levée de fonds est également d'acquérir des équipements pour la fabrication de plaquettes de chauffage en vue d'assurer l'autonomie énergétique de la ferme et la rénovation du bâtiment de la ferme.

Vous pouvez souscrire aux obligations dès 100 euros et ce, jusqu'au 31 janvier 2026.

**FNP.FERMENOSPILIFS.BE**

**WALLONIE**

# L'humain et la collaboration

## La ferme de Froidmont, inclusive et ancrée



D'une ferme occupée par des dominicains à une ferme offrant des formations d'insertion socio professionnelle, il n'y a qu'un pas et quelques années de travail et de conviction. C'est en effet avec le souhait de créer un lieu inclusif pour les personnes éloignées de l'emploi que la Ferme de Froidmont a vu le jour en 2010.

Ce lieu, niché dans la campagne brabançonne, à Rixensart est un centre de formations dans lequel une trentaine d'adultes apprennent le métier de restaurateur-rice et de maraîcher-ère bio. Mais c'est aussi un restaurant qui fait vibrer la région, un potager qui nourrit et des chambres d'hôtes qui accueillent.

Tout ce microcosme est bien connu des gens de la région qui arpentent le lieu depuis plus de 15 ans. C'est d'ailleurs grâce à une levée de fonds menée auprès des citoyen-ne-s et à un crédit d'investissement de Triodos et de Crédal de 500 000 euros que la Ferme de Froidmont est ce qu'elle est aujourd'hui.

Afin de gérer au mieux sa dette, l'ASBL émet des obligations à 5 et 10 ans. L'investissement, de minimum 100 euros, sera rémunéré à 3,5 % brut.

**FROIDMONTINSERTION.BE/NOUS-SOUTENIR**



## Entre ciel et terre, grimper en coopérative

Activer son argent est possible dans toutes les sphères de la société. Même dans le sport. Et s'il y en a bien un dont les valeurs sont la solidarité et la coopération, c'est l'escalade. C'est d'ailleurs pour cela que l'ASBL Entre Ciel et Terre, une salle d'escalade à Louvain-la Neuve, a décidé de créer la première salle de bloc en mode coopérative.

Avec d'autres fondateurs, l'ASBL a décidé de créer ce projet citoyen, coopératif et local. À Genval, dans le quartier des Papeteries, ce sera un lieu porté par des gens et non par des actionnaires. Un lieu à échelle humaine, vivant, ancré dans son territoire. Un endroit où l'on grimpe, oui... mais aussi où l'on se croise, on construit, on imagine.

La salle d'escalade de bloc de plus de 600 m<sup>2</sup> aura également une zone sécurisée pour les enfants, un lieu parfait pour les anniversaires ou des stages. Ensuite, une partie non-sportive sur 4 étages verra le jour avec un bar qui permettra de se restaurer avec vue sur la zone de grimpe mais aussi un des espaces polyvalents, pour accueillir ateliers, projections, expos, repair-café, rencontres, yoga, conférences ou co-working.

Si investir dans le sport et les valeurs qu'il porte vous intéresse, vous pouvez prendre des parts de la coopérative Entre Ciel et Terre à partir de 200 euros. Vous aurez aussi droit à plein d'avantages, comme par exemple des réductions sur vos entrées ou vos abonnements.

**GENVAL.ENTRECIELETERRE.BE**

Toutes les entreprises présentées ont reçu le label Finance solidaire, et garantissent une plus-value sociale et environnementale pour vos investissements.

**RETROUVEZ-LES SUR : [WWW.LABELFINANCESOLIDAIRE.BE](http://WWW.LABELFINANCESOLIDAIRE.BE)**



# Une semaine pour parler de finance solidaire

Du 10 au 16 novembre, la finance solidaire a été mise à l'honneur partout à Bruxelles et en Wallonie. Une véritable mise en lumière des alternatives à l'économie classique.

L'argent peut devenir un puissant levier de changement social et environnemental. Et c'est ça que la finance solidaire démontre car elle relie les citoyen-ne-s qui souhaitent donner du sens à leur argent à des projets et des entreprises qui n'ont pas toujours accès aux circuits financiers traditionnels. Ces projets, porteurs d'une forte valeur sociale ou environnementale, œuvrent dans des domaines variés tels que l'insertion socioprofessionnelle, les médias, la culture, l'agriculture et même le sport. On peut investir dans tous les champs de la société.

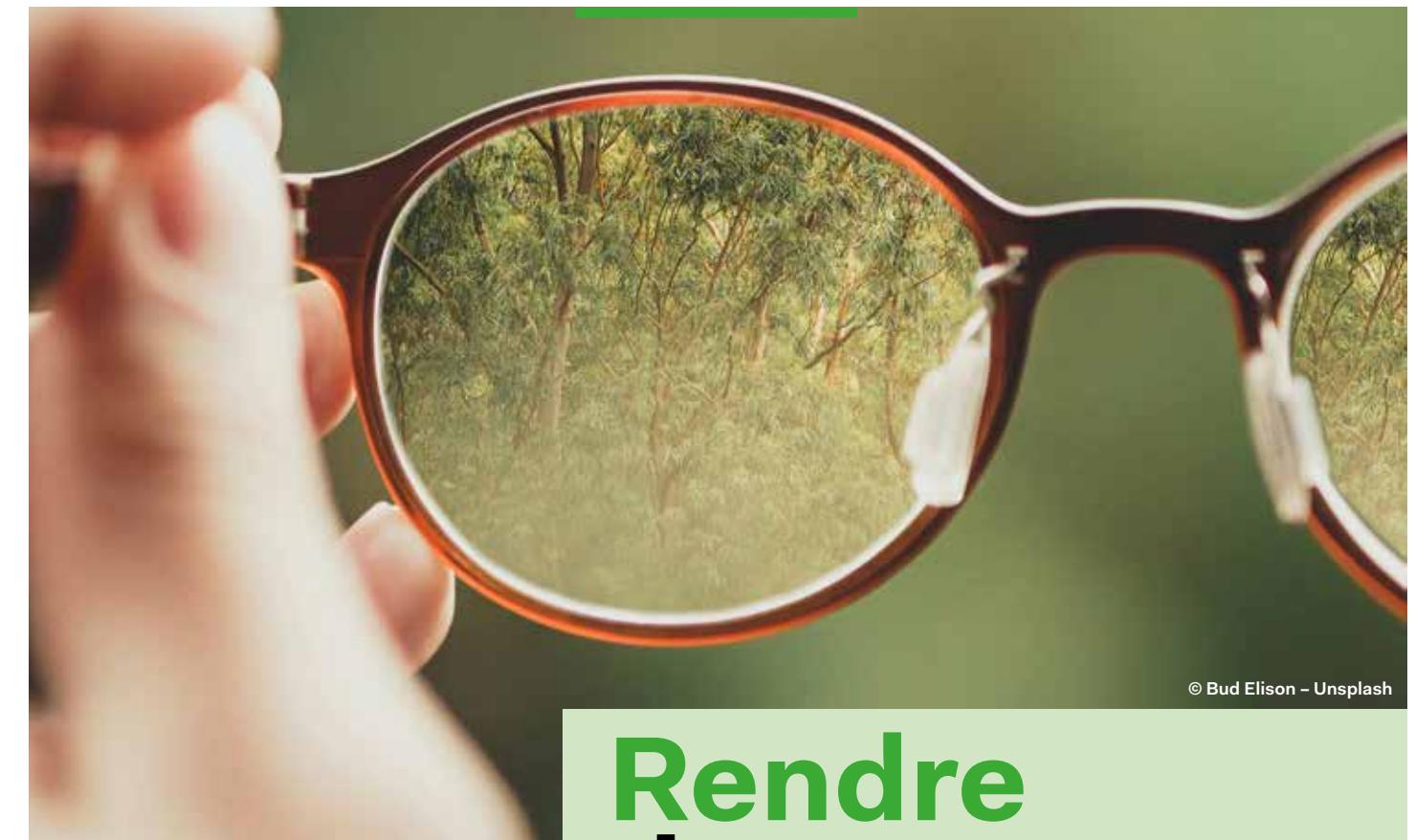
Lors de cette première édition de la Semaine de la finance solidaire, 6 événements ont été organisés à Bruxelles, Charleroi, Louvain-la-Neuve, Namur, Arlon et Liège. Des foires aux alternatives ont permis de rencontrer les entreprises qui sont au cœur de la finance solidaire.



Entre Ciel et Terre, Incofin, Alterfin, Mazette, Terre-en-Vue, Imagine, Medor, la Brasserie d'Arlon Coopérative, la Ferme de Froidmont mais aussi les monnaies locales et citoyennes telles que l'Épi Lorrain et la Zinne ont fait vibrer ces soirées de leurs convictions dans un monde durable et solidaire. À Charleroi, nous avons organisé une écoute collective d'un podcast sur les coopératives... dans un cinéma. L'occasion d'apprendre en écoutant. Et finalement à Louvain-la-Neuve, une conférence organisée avec Financité, ConcertES et Crédal a permis aux participant-e-s de comprendre les mécanismes concrets de cette finance alternative.

En plaçant l'humain et la planète au centre des préoccupations financières, la Semaine de la finance solidaire a invité chacun et chacune à reconstruire son rapport à l'argent et à s'engager activement pour une économie plus juste et plus durable. C'est un appel à l'action collective, fondé sur les principes de solidarité, de coopération et de démocratie, pour construire ensemble un avenir où la finance est au service de l'intérêt général. ■

Avec le soutien de



© Bud Elison - Unsplash

## Rendre des comptes

Certaines entreprises choisissent de publier leur rapport de durabilité malgré le report de l'obligation européenne.

Harmoniser la divulgation d'informations environnementales, sociales et de gouvernance par les entreprises, voilà l'objectif de la directive sur la durabilité des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive, CSRD). Elle oblige à rendre publiques les répercussions des activités sur la population et la planète histoire de mettre fin au greenwashing. La Commission a d'ailleurs publié en amont sa taxonomie, qui classe les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables ou non.

Une obligation de transparence (et pas de résultat) qui a son importance pour le monde financier. Car la CSRD doit aussi servir à fournir aux investisseur-euse-s des informations fiables sur la durabilité d'une entreprise ainsi que les risques environnementaux (et donc financiers) auxquels elle est confrontée. Le déploiement était initialement prévu pour les entreprises qui emploient plus de 250 personnes ou affichent un chiffre d'affaires de plus de 50 millions d'euros, soit, à terme, plus de 50 000 entreprises européennes. Les entreprises hors Europe étaient potentiellement concernées à partir de 2029.

Trop difficile, à en croire une série de député-e-s européen-ne-s entré-e-s en croisade contre la directive. Les législations ne sont pas encore transposées qu'il faut simplifier à tout prix... Au printemps 2025, une procédure d'urgence au nom de la simplification administrative fait reporter de deux ans l'entrée en vigueur de la directive. Les seuils d'application devraient eux aussi être revus. Ce ne sont désormais que les entreprises de plus de 1 000 salarié-e-s et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires qui devront y répondre, soit environ 20 % des entreprises qui devaient respecter la norme auparavant.

**83 % des entreprises prévoient tout de même de publier un rapport volontaire.**

Une aubaine pour les entreprises pour qui la charge administrative de cette directive était trop importante ? Pas si sûr. Du côté des entreprises qui pourraient ne plus être soumises à la CSRD, 83 % prévoient tout de même de publier un rapport volontaire. C'est ce que constate l'étude de Tennaxia, qui accompagne les entreprises dans leur trajectoire de durabilité.

En fait, la majorité des entreprises interrogées voient d'un bon œil cette directive qui rendrait leurs activités plus résilientes face à de nouvelles réglementations ou au dérèglement climatique. Près de 40 % déclarent avoir besoin de collecter ces données pour répondre aux questionnaires des banques et 50 % pour répondre aux investisseur-euse-s. Elles ont donc déjà mis en place d'une équipe de collecte de ces données. ■



# Acheter mes pneus en monnaie locale ?



© Jimmy Nilsson Masth - Unsplash

Lorsqu'on parle monnaie locale et citoyenne (MLC) on pense par exemple à la ferme ou l'épicerie locale. Cependant, un peu comme on résume à tort l'économie sociale aux titres services, une monnaie locale couvre bien d'autres produits et services que l'alimentation en circuit court.

Didier Palange

En permettant de payer à la fois de la nourriture, des livres, des cadeaux, des services ou encore son kinésithérapeute, une monnaie locale joue le rôle d'un super chèque repas ou chèque cadeau qui serait utilisable partout. Cependant, ce type de monnaie précise être un « bon de soutien à l'économie locale ». C'est précisément pour ne pas être utilisable pour n'importe quoi.

La monnaie locale veut se limiter à une économie vertueuse (à savoir locale et durable), ce qui implique de respecter certaines règles rassemblées dans la charte de valeurs. Les professionnel·les ayant été accepté·es au sein du réseau MLC sont donc en quelque sorte labelisé·es « acteurs·rices soutenant l'économie locale ». Cela permet de les distinguer de grandes chaînes commerciales où le contact avec les gestionnaires est loin de pouvoir être qualifié de circuit court tout comme leurs bénéfices qui finiront plus vite au bout du monde qu'au restaurant du coin pour fêter un bon chiffre d'affaires. Pour ces raisons, il ne serait pas imaginable que Coca-Cola intègre

le réseau d'une monnaie locale. Néanmoins vous pouvez acheter ce soda en monnaie locale dans un café ou commerce membre du réseau !

Est-ce incohérent ? Bien sûr que non. Si l'objectif est de privilégier les biens et services produits au plus près de chez nous, une monnaie locale vise surtout garder la valeur de ce travail dans la région afin qu'elle puisse à son tour y être investie ou consommée alimentant l'économie locale. Ne vendre que des produits 100 % locaux réduirait d'ailleurs le nombre de professionnel·le·s avec qui collaborer. En intégrant ce bar qui sert cette grande marque de soda, les unités de monnaie locale dépensées en boissons serviront peut-être à payer d'autres fournisseurs qui font partie du réseau local et ainsi encourager d'autres entreprises de la région.

C'est donc bien le circuit vertueux de l'argent qui est le premier enjeu de ces bons de soutien à l'économie locale et pas les produits un par un. Cette approche permet par exemple à une petite librairie d'être partenaire même si elle vend aussi des barres chocolatées et des journaux internationaux voire des magazines faisant l'éloge des « belles » voitures sur du papier non recyclé. Un garagiste peut aussi participer à cette économie locale, quand bien même il se fournit en pneus venant de loin.

Ancree dans des valeurs de transition écologique et sociale, la monnaie locale est un outil de transformation mais aussi outil de soutien économique et de démocratie. Il est dès lors heureux que l'intégration de certains commerces fasse débat. Les groupes de citoyen·ne·s seront en effet ravis que vous le rejoignez pour discuter par exemple de l'acceptation par votre monnaie locale d'un magasin de vaporette, d'un restaurant chinois ou encore d'un « franchisé » d'une superette en milieu rural. Comme c'est notre monnaie, c'est à nous de choisir à qui elle profite ! ■



## GEMBLOUX

### Orno Les Choses Chouettes

L'équipe des Choses Chouettes consacre la moitié de son énergie à choisir les jeux, jouets, loisirs créatifs et autres articles proposés en magasin. L'autre moitié est réservée à écouter, jouer ensemble, conseiller et répondre aux besoins ou envies des client·e·s.

[WWW.MAGASINDEJOUETS.COM](http://WWW.MAGASINDEJOUETS.COM)  
Chaussée de Gembloux 67,  
5140 Sombrefe



## SCHAERBEEK

### Zinne Brin d'Acier

Librairie de quartier schaerbeekoise, Brin d'Acier accueille et conseille avec passion pour trouver votre prochaine lecture. Pour partager l'amour des livres avec d'autres, elle organise également des événements réguliers. Cash et zinne électronique acceptés

[WWW.LIBRAIRIEBRINDACIER.BE](http://WWW.LIBRAIRIEBRINDACIER.BE)  
Rue Josaphat 269, 1030 Schaerbeek



## CHARLEROI

### Carol'Or Librairie Huwart

En plus de la papeterie et des magazines, les grandes nouveautés et auteur·rice·s à succès sont tou·te·s présent·e·s à la librairie Huwart. À 10 minutes du centre de Charleroi, vous y trouverez un large choix de livres de poches et de nouveautés. Et si vous ne trouvez pas votre bonheur, la librairie vous commande le titre que vous cherchez.

[WWW.LIBRAIRIEHUWART.BE](http://WWW.LIBRAIRIEHUWART.BE)  
Avenue Paul Pastur 24, 6032 Charleroi



## ATH

### Solatoi Ludothèque Pirouette

Vous avez une préférence pour la coopération, la compétition ou la stratégie ? Vous aimez jouer en solo, à deux, entre amis ou en famille ? Quelles que soient vos préférences de jeu ou votre âge, vous trouverez votre bonheur à la ludothèque Pirouette où 3 000 jeux attendent enfants, adolescent·e·s, familles et seniors.

[WWW.ATH.BE/](http://WWW.ATH.BE/)  
[LUDOTHEQUE-PIROUETTE/](http://LUDOTHEQUE-PIROUETTE/)  
Rue aux Gâdes 28, 7800 Ath



## ARLON

### L'Épi Le Point Virgule

Librairie indépendante à Arlon, le Point Virgule est un lieu de conseils et de découvertes. Depuis cet été, Geoffroy et Aurélie accueillent les lecteurs et lectrices curieux·euse, passionné·e·s ou en quête de sens. Et jusqu'au 24 décembre, la librairie vous proposera un petit rituel quotidien : une énigme, un clin d'œil littéraire à repérer, une enquête à mener... et, chaque jour, une petite surprise à gagner.

[WWW.LEPOINTVIRGULE.BE](http://WWW.LEPOINTVIRGULE.BE)  
Grand-Place 21, 6700 Arlon



## BRAINE-LE-CHATEAU

### Brawette À Table les Amis

Récemment, une partie de l'équipe de la Brawette a testé – et unanimement approuvé – À Table Les Amis, à Braine-le-Château, partenaire de la monnaie locale. Ambiance familiale, cuisine inventive et goûteuse, on en redemande ! France assure aussi un service traiteur pour vos événements.

[WWW.ATABLELESAMIS.BE](http://WWW.ATABLELESAMIS.BE)  
Rue Notre-Dame-au-Bois 72,  
1440 Braine-le-Château

# Tombée amoureuse du Schtroumpf financier

Nos lectures collectives de BD et romans graphiques organisées en octobre ont fait des émules.

Jackie Godimus est bibliothécaire à Erquelinnes. Celle-ci organise de nombreuses activités allant du club de lecture où chacun·e discute d'un livre lu à la maison ou encore des lectures « forums » où des animateur·ice·s du service provincial lisent à voix haute quelques extraits d'une livre sans dévoiler la fin du récit puis engagent la discussion sur le livre et ou sa thématique.

Comme toutes les bonnes bibliothèques, celle d'Erquelinnes dispose d'un rayon BD et met à disposition gratuitement le Financité Magazine qu'elle reçoit chaque trimestre. Lorsqu'elle a été contactée par un habitant de la commune pour organiser une activité avec Financité au départ de BD ou de romans graphiques, Jackie a donc lu nos propositions avec attention.

Mais proposer la lecture du « Schtroumpf financier » parallèlement au roman graphique « Capital et idéologie », basé sur l'ouvrage de Thomas Piketty, ou encore « Une histoire du droit international » l'a totalement surprise. Intriguée par la présence d'une BD plutôt destinée aux enfants qu'aux adultes, elle a interpellé le service d'appui interbibliothèques de la Province de Hainaut pour obtenir d'une autre bibliothèque le tome 16 qu'elle n'avait pas en rayon. À la lecture, elle a été immédiatement séduite par l'histoire des lutins bleus qui découvrent l'usage de la monnaie.



Une dizaine de personnes ont ainsi pu établir un premier contact positif avec les questions de base sur le rôle et l'influence de la monnaie dans le monde humain. Cette soirée d'accroche devrait d'ailleurs être suivie par d'autres ateliers pour entrer plus en profondeur sur le sujet sans attendre la parution d'un nouvel épisode des Schtroumpfs.

Quelques semaines après son coup de cœur pour le Schtroumpf financier, Jackie garde un bon souvenir de l'animation ainsi qu'une bonne maîtrise des ingrédients et des enjeux qui constituent le fonctionnement de la monnaie. Dans l'espoir de vous donner envie de lire, Jackie nous résume les grands acquis de cette petite lecture : la monnaie n'est pas neutre car celui ou celle qui fait les règles à tendance à en être le ou la grande gagnante ; elle n'a que la valeur qu'on accepte de lui donner et, si certains métiers semblent moins demandés ou valorisés par le public (voir invisibilisé comme le travail de la schtroumpfette), baser tous nos besoins sur le prix et la concurrence tourne à la catastrophe. « Cette mésaventure est surtout liée à l'ignorance des autres schtroumpfs qui ne se sont ni intéressés, ni inquiétés des effets de la monnaie sur leur mode de vie », résume très justement Jackie. ■

BIEN QUE LE FESTIVAL D'ARPENTAGE SOIT TERMINÉ, FINANCITÉ CONTINUE D'ANIMER À LA DEMANDE ET GRATUITEMENT CE TYPE D'ATELIERS. CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR·RICE LOCAL·E.

# On ne vote pas **que dans** **les urnes**

L'argent que nous déposons en banque ne reste jamais immobile : il circule, il finance, il alimente la machine. En silence, il influence le type d'économie que nous construisons. Même sans y penser, nous « votons » avec notre argent, et il est temps de se demander ce qu'il soutient réellement.

Au début des années 80, trois associations ont participé à un large mouvement de contestation contre plusieurs banques belges qui, par leurs investissements en Afrique du Sud, consolidaient l'apartheid, et cela avec l'épargne des citoyen·nes. S'en est suivie une grande réflexion sur l'usage de l'argent et de l'épargne qui a mené à la création de Credal, La Cigale (désormais fermé) ou encore Triodos, qui sont tant d'exemples qui nous démontrent que les citoyen·nes peuvent reprendre leur pouvoir financier et faire pression. Le profit ne peut être à n'importe quel prix.

Depuis des années, les grandes banques belges continuent d'alimenter des secteurs qui fragilisent notre avenir : énergies fossiles, industries polluantes, spéculation financière, violations des droits humains. En 2024, BNP Paribas Fortis, ING Belgique, KBC et Belfius ont toutes quitté la Net Zero Banking Alliance, l'alliance internationale qui engageait les banques à aligner leurs activités avec les objectifs climatiques réclamés par les peuples du monde.

Nous faisons face à un groupe de banques qui se partagent le marché et qui profitent de la fidélité des client·e·s et de l'absence de mobilité interbancaire pour baisser la qualité des services offerts et poursuivre des politiques d'investissement qui mettent nos vies en danger.

Dans un tel contexte, changer de banque devient un acte citoyen qui permet au secteur bancaire de comprendre que nous ne sommes pas endormi·e·s. C'est un moyen de refuser que notre argent alimente la destruction du vivant. C'est la possibilité de choisir un modèle différent.

Un service de mobilité interbancaire existe. La procédure est simple, gratuite et encadrée. L'ensemble se déroule en quelques jours, sans interruption de paiement et sans complications.



En 2007, une étude de la Commission européenne a établi un lien direct entre la mobilité bancaire et la rentabilité des banques commerciales. Lorsque le nombre de client·e·s qui changent de banque augmente, les profits de la banque diminuent. En d'autres termes, lorsque vous décidez de changer de banque, vous contribuez à maintenir la pression. Et si on était plusieurs à le faire ? ■

## VOUS POUVEZ AGIR.

Vous êtes plusieurs à penser à changer de banque. Certain·e·s ont déjà sauté le pas, d'autres hésitent encore, mais beaucoup parmi vous sont convaincues qu'il faut agir. Nous avons besoin de vous pour que notre message arrive au plus grand nombre. Envoyons des lettres à nos banquiers, partageons l'information dans nos réseaux sociaux physiques et virtuels, affichons notre soutien à cette campagne via les autocollants et les affiches de campagne.

Pour celles et ceux qui souhaitent avoir plus d'informations, vous pouvez également participer à nos activités ou mieux encore rejoindre un groupe citoyen thématique sur la question. Il n'y a pas de petite ou grande action, il n'y a que de l'engagement.

RENDEZ-VOUS MAINTENANT SUR [WWW.CHANGEDEBANQUE.BE](http://WWW.CHANGEDEBANQUE.BE) OU SCANEZ CE QR CODE.



## BRUXELLES L'effet **domino** ←

**Depuis plusieurs mois, un groupe de citoyen-ne-s issu des Grands-parents pour le climat est accompagné par Financité pour comprendre la finance durable.**

« Vous vous demandez peut-être comment cela se fait que tous ces grands-parents organisent une conférence sur la finance durable. N'ont-ils pas assez à faire en s'occupant de leurs petits-enfants ? », ironise Baudouin Van Overstraeten, président des Grands-parents pour le climat. L'association qui multiplie les actions pour lutter contre les dérèglements climatiques s'est depuis longtemps intéressée à la question du financement de la transition. Depuis quelques mois, un petit groupe issu des Grands-parents pour le climat a décidé de se mobiliser sur la finance durable.

Changer les banques, sinon changer de banque, c'est le nom du groupe qui travaille désormais avec Financité. Conscient-e-s d'appartenir à la génération disposant d'une épargne significative, le groupe veut jouer à son niveau en questionnant les banques sur la destination de cette épargne et « en l'absence de réponse satisfaisante, en transférant leurs comptes vers des institutions qui font preuve de transparence et qui investissent les fonds qui leur sont confiés dans des projets à caractère durable, à l'exclusion

de tout financement fossile, asocial ou irrespectueux de la planète et des autres vivants », précise Thierry Laloux, membre du collectif.

Début novembre, en partenariat avec ICHEC Alumni, Financité et Rise for Climat, les Grands-parents pour le climat ont tenté de persuader un maximum de citoyen-ne-s de rejoindre le mouvement en organisant une conférence intitulée « Transformer la finance en outil citoyen au service du climat ». Pourquoi la transition écologique peine-t-elle à trouver les financements nécessaires ? Et surtout, comment agir en tant que citoyen-ne et client-e bancaire ?

« L'épargne des Belges représente dix fois le besoin annuel du financement de la transition », a justement rappelé Christel Dumas, professeure de finance à l'ICHEC Brussels Management. Lors de cette conférence en duo avec Marek Hudon, qui enseigne à la Solvay Brussels School of Economics, les deux professeur-e-s ont donné quelques clés pour commencer à identifier la finance durable.

Si cette conférence n'était qu'une première étape pour convaincre les participant-e-s à réfléchir à la destination de leur épargne, « nous croyons en nos capacités d'initier un mouvement de domino en direction d'une finance durable », affirme Thierry Laloux. ■



### Un euro symbolique

Lors de la Marche climat du 5 octobre, le groupe « Changer les banques, sinon changer la banque », a relié la Gare du nord au parc du Cinquantenaire en faisant rouler un euro géant. Si celui là aura du mal à financer la transition, il a permis d'engager la conversation avec de nombreux-euses participant-e-s sur la destination de leur épargne.



## WAVRE L'héritage des femmes en question →

**Du 23 au 26 septembre, les journées du matrimoine se sont invitées pour la première fois dans le Brabant wallon.**



Le mot matrimoine, qui désignait autrefois les biens transmis par la mère, refait surface pour mettre en lumière une partie oubliée de notre culture : celle des femmes, souvent invisibilisées par l'histoire. Arpentage, atelier d'écriture, conférence et visite guidée, ces premières journées du matrimoine ont été un réel succès tant par la diversité des sujets abordés que par le public présent.

D'abord, nous avons invité Apolline Vranken à présenter son ouvrage « Ce que les féministes font à l'architecture » à la librairie Claudine. Fondatrice de l'ASBL qui est à l'origine des Journées du matrimoine à Bruxelles, elle a posé la question fondamentale de l'accès à la propriété et aux professions pour les femmes. Ensuite, nous avons lu collectivement le livre « Les Culottées » de Pénélope Bagieu, qui nous a permis de partir à la rencontre des femmes oubliées et pourtant importantes de notre histoire. Un atelier d'écriture a donné l'occasion aux personnes présentes d'exprimer leur créativité sur le thème de la transmission. La semaine s'est clôturée avec une visite de Wavre sous l'œil du genre afin de mettre le projecteur sur les femmes qui ont permis à la ville d'être ce qu'elle est maintenant.

Afin de solliciter l'intérêt des Wavrien-ne-s à cette thématique peu connue, deux activités de porteur-euse-s de paroles ont été organisées au marché de Wavre.

Lors de ces matinées, nous avons demandé aux passant-e-s qu'ils et elles nous partagent quelque chose qui leur a été transmis par les femmes de leur famille. Le but ? Expliquer ce qu'est le matrimoine et mettre l'accent sur ce qui est souvent caché dans notre société, l'héritage culturelle et économique des femmes.

Cette semaine a été organisée en collaboration avec Laïcité Brabant wallon, PAC Brabançonne, Soralia, le CNCD 11.11.11. et les Equipes Populaires. ■



## LOUVAIN-LA-NEUVE Un autre monde **est déjà là**

**Du 29 au 31 octobre, 160 tables-rondes et une douzaine de plénières se sont tenues à Bordeaux au forum de l'économie sociale.**

Plutôt que de miser sur un énième remaniement néolibéral ou sur des idéologies qui mènent souvent à des dérives radicales, nous avons déjà ici un écosystème innovant et prospère, et nous avons tout à gagner à le développer si l'on aspire à démocratiser un paradigme plus juste.

Mais comment passer d'un monde ploutocratique où les travailleur-euse-s « abandonnent leur citoyenneté » à la porte d'entrée de l'entreprise, à un monde où l'économie est mise au service du vivant et de l'intérêt général ? Les conférences et tables rondes ont abordé les outils innovants pour financer la transition, la démocratie dans le monde du travail ou encore la concertation sociale.



PLUS D'INFO :  
BORDEAUXGSEF2025.ORG

Des membres de l'Alteréket, kot-à-projet à Louvain-la-Neuve sur la transition économique et la gouvernance partagée, partenaires de Financité, s'y sont ressourcé-e-s et ont pu y réseauter. L'un d'entre eux a même reçu le soutien de Coopératives Europe et a participé à les représenter à travers la délégation jeunesse de Belgique.

Le phénoménal succès de cette édition a surpris, accueillant presque 11 000 intéressés. Plateforme idéale pour réseauter, développer et resserrer les liens de cet écosystème solidaire, l'événement a eu droit à une fin en apothéose, déposant une « Déclaration de Bordeaux » très ambitieuse adressée aux instances internationales. De quoi nous rendre des plus enthousiastes quant à l'avenir de l'économie sociale. ■

**RÉGION NAMUR**

**NAMUR *L'alibi du colibri***

**Et si « faire sa part » ne suffisait plus ? Avec « L'alibi du colibri », Anne Lejeune invite à repenser l'écologie comme un projet collectif.**

C'est dans le cadre du festival Nourrir Namur et la convivialité de La Casserole, un espace autogéré de créativité, de solidarité et de luttes joyeuses, qu'Anne Lejeune a présenté sa conférence gesticulée « L'alibi du colibri ». Le lieu, engagé dans la construction d'un monde post-capitaliste, féministe et écologique, était l'endroit idéal pour cette rencontre à la fois drôle, lucide et profondément humaine. Avec son énergie communicative et son franc-parler, Anne a invité le public à « dézoomer » pour mieux comprendre nos façons d'agir face aux crises sociales et climatiques.

S'inspirant de la célèbre légende du colibri, ce petit oiseau qui « fait sa part » en déposant, goutte après goutte, de l'eau sur l'incendie, Anne Lejeune revisite le mythe pour y déceler ses paradoxes. Derrière l'image inspirante, elle dévoile une question plus dérangeante : à force de vouloir être « quelqu'un de bien », ne risque-t-on pas de s'épuiser ? Et surtout, à force de « faire sa part », ne finit-on pas

DÉCEMBRE 2025 | TRIMESTRIEL N°80

Eric Meunier  
eric.meunier@financite.be

Didier Palange  
didier.palange@financite.be

**RÉGION HAINAUT****LA LOUVIÈRE**

**Que sont-ils *devenus* ?**

**Mardi 23 septembre, trouver un distributeur de billet n'a pas été chose simple à La Louvière.**

Comme dans pas mal de villes, le petit groupe parti à la recherche de ces machines n'a pas vu grand-chose, mais est revenu chargé d'arguments. Nous avons abordé en mode balade contée la politique de désertification des banques, la suppression des distributeurs de billets, mais aussi les enjeux collectifs de l'utilisation du cash.

Cette activité étant réalisée en collaboration avec l'ASBL Formation Éducation Culture (FEC) qui compte parmi son public une bonne partie de militants et militantes syndicaux, nous avons rapidement évoqué la relation des communes avec les banques. Alors que plusieurs banques refusent de financer des communes (La Louvière en fait partie) et leur demandent de réduire leurs factures,

ces mêmes banques les « forcent » à engager de nouvelles dépenses en prenant à charge elles-mêmes les frais des distributeurs de billets d'autres opérateurs (lire en page 8).

Dans la relation avec les banques, la situation pour les communes pourrait se résumer ainsi « pile, tu perds, face, je gagne ». Soit la coalition au pouvoir perd des électeurs et électrices mécontent-e-s de ne pas trouver de distributeur de billets, soit elle fait appel au secteur privé pour installer une machine, qui fera de nouveaux bénéfices sur son dos ! La boucle est donc sans fin... à moins que, comme le réclament Financité, Testachats et Okra, la question d'une accessibilité minimum à des distributeurs de billets ne prenne la forme d'une loi garantissant un total d'au moins 5 000 distributeurs automatiques de billets (situation au 31 décembre 2021).



VOUS SOUHAITEZ ORGANISER CETTE ACTIVITÉ ? CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR·RICE LOCAL·E.

Fait marquant pendant notre petit tour du quasi désert bancaire de La Louvière, alors que nous discutions depuis un petit quart d'heure des bienfaits de l'argent liquide, une dame nous a interpellé pour savoir ce que nous faisions, en groupe, dans le sas de la banque. Il s'agissait d'une cliente très intéressée par notre démarche, mais pressée. Elle a donc pris nos coordonnées pour nous inviter à rééditer une cette balade « cache cash ». ■



les discussions ont esquissé un horizon commun : celui d'une transition écologique qui dépasse les injonctions individuelles et s'ancre dans le collectif, la solidarité et la démocratie.

En somme, « L'alibi du colibri » n'est pas qu'une conférence : c'est un électrochoc doux, une invitation à sortir du « développement personnel vert » pour réinvestir le champ du commun. ■

ENVIE D'ORGANISER CETTE CONFÉRENCE ? CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR·RICE LOCAL·E

**CHARLEROI C'est local,  
c'est bon ?**

**À la veille de la clôture du premier festival « Nourrir Charleroi », Financité et le CaroloStore ont organisé un petit déjeuner débat autour de la notion du local.**



L'alimentation, ce n'est pas uniquement de la nourriture mangée une fois qu'elle est sur la table, c'est tout un système alimentaire. Du 28 septembre au 5 octobre, le festival « Nourrir Charleroi » a interrogé la transition alimentaire en posant des débats importants sur la sécurité alimentaire, les prix équitables, la durabilité ou encore la résilience.

Samedi, Financité et le CaroloStore (supermarché de producteur·rice·s et artisan·e·s carolos) ont organisé un atelier sur la notion de « local ». Souvent utilisé comme argument marketing, dire qu'un aliment ou un produit est local comporte des dimensions parfois contradictoires. Mais consommer « local » est aussi une façon de donner plus de poids à nos pratiques individuelles de consommation. Ces réflexions ont été partagées lors d'un petit-déjeuner où il y avait de quoi se nourrir, que ce soit au buffet comme dans les échanges constructifs. ■

## SERAING Explorer l'idée d'un supermarché coopératif

Depuis septembre 2025, Seraing s'anime autour d'un projet citoyen encore en gestation : imaginer ensemble un supermarché coopératif.

Porté par Nourrir Seraing, Autrement, le Centre culturel de Seraing, la Maison du Peuple, Oufticoop et Financité, il invite les habitant·e·s à réfléchir à une alimentation locale, durable et accessible, fondée sur la coopération, la solidarité et la convivialité.

Dès la première rencontre, une trentaine de participant·e·s se sont retrouvé·e·s pour échanger et s'inspirer de l'expérience d'Oufticoop, à Liège. Les membres d'Oufticoop sont venu·e·s en nombre, comme une véritable famille, et ont partagé leur vécu : leur supermarché n'est pas seulement un lieu d'achat, mais une aventure humaine où chaque coopérateur·rice consacre quelques heures par mois pour faire vivre le projet collectif. Financité accompagne le groupe avec son expertise en création de coopérative et animation de groupe, pour aider les Serésien·ne·s à réfléchir à ce qui pourrait fonctionner chez eux·elles.

À Seraing, il ne s'agit pas de copier un modèle existant : chaque quartier a son identité, et le futur projet devra la refléter. Le groupe évalue progressivement la faisabilité, les besoins, l'organisation et la motivation des habitant·e·s. Chaque



personne peut y apporter sa pierre, découvrir ses forces et compétences, et contribuer à bâtir quelque chose ensemble.

Lors d'une deuxième rencontre, placée sous le signe de la créativité, les participant·e·s ont imaginé leur « supermarché idéal » : un lieu inclusif et vivant, mêlant épicerie participative, ateliers culinaires, moments d'apprentissage et espaces de détente. Un endroit où les enfants peuvent jouer et où habitant·e·s et voisin·e·s échangent et apprennent ensemble.

Aujourd'hui, chaque plénière de Nourrir Seraing inclut un temps de réflexion sur le projet, et des tables rondes citoyennes permettent d'impliquer de nouveaux volontaires. Le groupe se réunit chaque mois à la Maison du Peuple. Plus qu'un commerce, cette initiative est une démarche collective, joyeuse et engagée, qui pourrait faire de Seraing un véritable laboratoire d'alimentation citoyenne. ■

ENVIE DE REJOINDRE LE PROJET?  
AUDREY.DEGEE@FINANCITE.BE



ENVIE DE REJOINDRE LE GROUPE?  
AUDREY.DEGEE@FINANCITE.BE

## LIÈGE Et si on inversait les rôles ?

Un cycle d'ateliers participatifs pour explorer les liens entre argent, amour et inégalités de genre.

Quand on félicite un homme d'avoir fait la vaisselle ou accompagné les enfants, cela en dit long : ces gestes restent perçus comme « exceptionnels », alors qu'ils relèvent simplement du partage quotidien. Cette reconnaissance, apparemment anodine, révèle un déséquilibre : elle suppose que ces tâches reviennent naturellement aux femmes. Le contraire se produit-il ? Qui félicite une femme d'avoir géré le budget ou préparé le repas ?

C'est une participante du premier atelier « Le couple, l'argent et le genre », organisé par le CVFE (Collectif contre les violences familiales et l'exclusion) et Financité, qui a lancé cette réflexion. Ensemble, les participant·e·s ont retracé la ligne du temps d'une femme et mis en lumière les moments où son autonomie économique diminue : congé maternité, temps partiel, charge mentale, retraites plus faibles...

Ces constats nourrissent un cycle d'ateliers participatifs et ludiques explorant comment le couple, le travail domestique et les finances s'entremêlent, souvent au détriment de l'égalité. Pourquoi les femmes s'appauvrissement-elles en couple ? Les divorces sont-ils équitables ? Comment changer la donne ? Séance après séance, chacun·e débat, teste et construit un outil ludique pour aborder ce sujet encore tabou : le pouvoir de l'argent et la répartition invisible des rôles. En parallèle, les participantes ont assisté à l'enregistrement de la première de l'émission « Un monde sans César » sur 48FM, qui explore divers sujets sous un angle féministe. Financité y a proposé une chronique sur la finance. En parler, c'est déjà commencer à changer les règles du jeu. ■

## DISON Le Pivot et l'épargne de proximité

L'ASBL disonaise Le Pivot prend le contre-pied du système d'épargne traditionnel en proposant des prêts sans intérêt aux associations travaillant pour la promotion humaine.

Tout à l'Est de la Belgique, dans la région de Verviers, se vit une merveilleuse aventure depuis 46 ans. Une dizaine de personnes gèrent collectivement un avoir financier destiné à soutenir les projets sociaux de la région.

C'est en 1979, à Verviers, comme ailleurs en Belgique, que se sont constitués une petite dizaine de groupes d'épargne de proximité afin de boycotter les banques et leurs investissements dans le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Une véritable alternative : décider de retirer une partie de son épargne pour la mettre au service de projets à soutenir dans sa région et cela sans un seul euro d'intérêt ! Certaines de ces associations, dont le Pivot, De Bouche à Oreille, SAWB, Crédal... furent d'ailleurs parmi les 7 associations qui fondèrent, en 1987, le Réseau financement alternatif (RFA), devenu aujourd'hui Financité.

Malheureusement, à notre connaissance, tous ces groupes d'épargne de proximité ont disparu : deux associations de

la province de Liège, l'Aube et la Bouée, lors de leur dissolution ont confié leurs fonds restants au Pivot lui permettant ainsi de développer son action.

Merveilleuse aventure donc, parce que ces 46 années d'activités, avec plus de 200 prêts, elle le doit à sa cheville ouvrière, André Baguette et son épouse Brigitte, lui-même premier employé du Réseau financement alternatif. Sa compétence, sa connaissance des dossiers qu'il instruisait, son implication dans le tissu associatif de la région, sa rigueur dans la gestion quotidienne et dans les archives, mais aussi sa bienveillance et son ouverture ont fait la réputation du Pivot et sa pérennité jusqu'aujourd'hui.

Et l'aventure continue, parce qu'aujourd'hui André peut faire confiance à une nouvelle équipe jeune : Marielle et Henri ont rejoint l'équipage et repris les commandes du bateau ! Merci à eux·elles et bon vent pour continuer sur une mer souvent agitée pour le monde associatif aujourd'hui. ■



## COMMENT ÇA FONCTIONNE

Trois fois par an, vous décidez, lors d'une réunion en région verviétoise avec les autres prêteur·euse·s, de l'affectation de l'argent du Pivot : démarrage d'une entreprise d'économie sociale, lancement d'une maison médicale, soutien d'une maison de jeunes ou d'un projet momentanément en difficulté, renforcement d'une initiative que vous connaissez, tout en gérant les risques à plusieurs. Vous ne recevez donc pas d'intérêt financier, mais bien un intérêt social. Votre épargne devient outil.



People's Place  
(lieu d'insertion et intégration)



Les Houplays  
(maison médicale)



Isoele  
(centre de formation)



# Bienvenue chez **Fabruka**

Que faisons déjà, que devrions nous faire de plus et avec qui ? Le but : favoriser une finance responsable et solidaire. Chacun·e était invité·e à laisser son message au dos du carton de bière ou de soft partagée lors de cette activité. Toutes ces propositions seront transmises au conseil d'administration qui en prendra bonne note. Mais n'attendez pas le prochain apéro Financité pour nous faire part de vos idées et remarques !



initiatives bruxelloise, est néé d'un constat : trop de besoins essentiels des habitantes et habitants de Bruxelles restent sans réponse ou sont peu ou mal satisfaits. Fabruka est un lieu où les idées prennent forme, un terrain d'expérimentation sociale, au plus proche de celles et ceux qui vivent les difficultés au quotidien. Ici, on écoute, on cherche, on imagine. On co-construit des solutions concrètes et pérennes pour améliorer la vie des personnes fragilisées. Parfois, cela donne naissance à un service, parfois à un collectif ou à une entreprise sociale. Toujours avec une même ambition : transformer Bruxelles pour qu'elle soit plus juste, plus solidaire.



**RENDEZ-VOUS SUR  
WWW.FABRUKA.BE**

*Fabruka est le fruit de l'alliance de six organisations : Coopcity, EVA bxl, Crédal, Financité, Crebis et SAW-B avec le soutien de la Région Bruxelles-Capitale, Innoviris et cofinancé par l'Union européenne.*



# Oui, mais...

**Indépendant de la rédaction, le Comité de lecture du Financité magazine, des gens comme vous, réagit à un contenu paru récemment.**



L'article n'insiste pas assez sur l'injonction des banques auprès de leurs client·e·s d'utiliser uniquement la voie numérique pour effectuer leurs opérations bancaires.



Dossier du magazine 79

Sous prétexte de modernisation, les banques transfèrent ainsi progressivement le risque vers leurs client·e·s. En effet, l'usage exclusif des applications mobiles et des services en ligne fait peser sur eux·elles la responsabilité du vol, de la fraude, de l'archivage et du piratage, alors que la sécurité numérique n'est pas toujours pas garantie.

ING a déjà annoncé la couleur, le 24 octobre : en décembre 2025, ce sera itsme ou l'appli ING et non plus les lecteurs de carte pour se connecter à la banque en ligne. ING part du principe que tout le monde a un smartphone dernier cri. Devant le tollé soulevé, ING promet d'accompagner ses client·e·s « handicapé·e·s » !

Les banques affirment que leurs interfaces (sur ordinateur ou sur smartphone) sont sécurisées, il n'en est rien. Pour prouver les attaques de plus en plus nombreuses de hackers contre des hôpitaux, des opérateurs de

télécoms, des PME, etc... qui mettent sur internet les données de milliers d'utilisateur·rice·s, facilitant le travail des arnaqueur·euse·s. Le risque n'existe pas uniquement en ligne. Un téléphone non verrouillé arraché des mains devient une porte ouverte aux comptes bancaires. Le report de risque sur le·la client·e est inacceptable tout comme le sont les écarts de traitement entre client·e·s VIP et ordinaires, les premiers étant remboursés sans difficulté, alors que les autres rencontrent des obstacles. Le traitement diffère selon le statut du·de la client mais ce statut est défini par la banque.

Les écarts de traitement entre client·e·, couplés à la disparition des guichets et au recul du contact humain renforcent le sentiment d'injustice et d'abandon. La numérisation, censée simplifier les services, devient source d'angoisse et de vulnérabilité. Les banques belges (comme cela se fait dans d'autres pays) devraient rembourser automatiquement tou·te·s les client·e·s abusé·e·s ou garantir une sécurité maximale de leurs applications ou revenir à des

## Le comité de lecture

# Comité L

Vous lisez probablement régulièrement la chronique « Oui, mais », en page 39 de ce magazine. Elle décortique un article issu d'un précédent numéro, précise, critique, s'indigne... mais est surtout rédigée par un groupe de citoyen·ne·s qui aime apprendre et débattre. Le groupe s'ouvre à de nouvelles têtes pour la nouvelle année. N'hésitez pas à les rejoindre !

PLUS D'INFO : AUDREY.  
DEGEE@FINANCITE.BE

# Éphéméride Financité

**Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre :**  
votes pour le *Prix Financité*



Le mercredi 26 novembre, dans le cadre de la grève nationale interprofessionnelle, notre mouvement a proposé une lecture publique et collective sur livre « Les Milliardaires ne paient pas d'impôt sur le revenu et nous allons y mettre fin », écrit par Gabriel Zucman.

## ► PHOTO LÉGENDE



**JEAN-FRANÇOIS  
MABILLE**

# Ça va, vous dormez bien la nuit ?

Parfois, j'ai l'impression que « tout le monde », ce n'est pas réellement « tout le monde ».

Je pensais qu'à priori, dans notre société, l'égalité des chances faisait partie des piliers démocratiques. Moi, je suis d'accord qu'on ne vote pas comme moi... ça crée une diversité.

Je comprends aussi que le gouvernement doit présenter un budget à l'équilibre. Le gouvernement rédige alors un budget sur mesure et propose de faire des économies. Ces mesures sont censées « sauver » l'économie. On nous dit qu'il faut agir et, moi, je suis d'accord que tout le monde doit participer à l'effort collectif. Mais parfois, j'ai l'impression que « tout le monde », ce n'est pas vraiment « tout le monde ».

En fait, on tape joyeusement dans la culture, les soins de santé, l'enseignement et le chômage. Et, pendant ce temps, les cadeaux aux très riches et aux grandes entreprises continuent...

Je reprends ici un petit florilège des mesures envisagées. Les cours en académie de musique, danse et arts plastiques ne seront plus gratuits pour les enfants de moins de 12 ans. Les enfants de moins de 12 ans représentent un à deux tiers du public des académies. Économie : 94 euros par an par enfant. Après la suppression des subsides du plan grand froid, le Fédéral annule les subsides de participation et d'activation sociale pour les CPAS. Ces montants permettaient aux personnes défavorisées de participer à la culture, au sport... Économie : 15,5 millions d'euros. Augmentation significative du temps de travail des enseignants et enseignantes sans aucune contrepartie. « L'enseignement obligatoire fait sa part », selon la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'accès à la culture et aux arts sont des droits fondamentaux et nullement un privilège réservé aux plus nanti-e-s. L'enseignement et la santé ne devraient pas être des variables d'ajustement. Enfin, c'est ce qu'il me semble.



Priver un public jeune ou vulnérable d'assister à des activités culturelles. Et ce choix devrait sauver l'économie ? Vraiment ? Ça va dans ce gouvernement, vous dormez bien la nuit ?

Je pense qu'il serait utile de rappeler qu'une autre approche des priorités existe. Par exemple, s'intéresser aux plus fortuné-e-s. Un petit impôt sur la fortune nette rapporterait chaque année entre 2 et 7,5 milliards d'euros<sup>1</sup>.

Les enjeux sont énormes, les attentes de la société civile le sont tout autant, mais les droits fondamentaux ne doivent pas être bafoués sous prétexte d'un ajustement budgétaire. Un ras-le-bol généralisé s'installe, nos droits se réduisent, mais nous pouvons agir pour inverser la tendance. Contribuer à la finance responsable solidaire en est une piste. Du moins... je l'espère. ■

<sup>1</sup>. Étude relative à la taxation des grands patrimoines, T. Bastin, B. Bayenet, I. Tojerow et M. Verdonck, juillet 2023